Annuaire
des recherches

les SDF
trajectoires, représentations, politiques publiques

puca

Sommaire

Introduction 5

Texte de la consultation de recherche : Les « SDF », représentations, trajectoires et politiques publiques 7

Les recherches retenues dans le cadre de la consultation de recherche 13

• CERLIS université Paris 5 – Responsables scientifiques : Sophie Tapenier et Dominique Desjeux, avec Isabelle Garabuau-Moussaoui, Cécile Pavageau, Isabelle Ras, Esther Sokolowski, Nina Testut
Modes et étapes de la réinsertion sociale des sans-abri : l'anthropologie de la consommation comme analyseur des trajectoires de vie des « SDF » 13

• CERPE - Pierre A. Vidal-Naquet
L'errance au féminin 14

• CRESAL / CNRS Université de Saint-Étienne - Pascale Pichon
Sortir de la rue : discontinuités biographiques et mobilisation des ressources 16

• CRESGE - Loïc Aubrée, Paul Wallez
Les jeunes en situation d'errance, trajectoires et stratégies de sortie 21

• ENTPE direction de la recherche/Forméquip - Philippe Zittoun avec Elsa Guillalot, Laure Malicet-Chebbah, Cécile Robert
L'institutionnalisation d'actions publiques locales à destination des « SDF ». Analyse comparative de trois villes : Lyon, Grenoble et Orléans 23

• GRS CNRS Université Lyon 2 - Michel Giraud
Le jeune SDF et son double ou les ressources des sans ressources. Biographies de jeunes en situation de « dépannage résidentiel » 25

• IDACTE-Interstices - Marc Hatzfeld avec Hélène Hatzfeld et Nadja Ringart
Habitat des SDF et hospitalité urbaine 32

• INED et Université d'Amsterdam - Jean-Marie Firdion avec la collaboration de Henk de Feijter
Les personnes sans domicile et leur représentation (statistiques et catégories de l'action sociale) : une comparaison Paris-Amsterdam 33

• INED - Maryse Marpsat (responsable), Pascal Arduin, Isabelle Fréchon (rédacteurs)
Aspects dynamiques de la situation des personnes sans domicile 35

• LAMES Université de Provence - Responsable scientifique Jean-Samuel Bordreuil avec Florence Bouillon, Gilles Suzanne et Marine Vassort
Les formes urbaines de l'errance : lieux, circuits et parcours 39

• LAPSAC Université Bordeaux 2 - Responsable scientifique Didier Lapeyronnie avec Cécile Péchu et Muriel Villeneuve
Les SDF entre l'expérience et l'action : action collective et réinsertion sociale 42

• LASAR (laboratoire d'analyse socio-anthropologique du risque), Département de sociologie, Université de Caen - Fabrice Liégard
La population des communautés Emmaüs : trajectoires et insertion communautaire 44

• *Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées (ORSMIP) et CIEU-CNRS – Responsable scientifique : Pr Alain Grand. avec Serge Clément, François Fierro, Jean Mantovani, Marc Pons, Marcel Drulhe*
À la croisée de lieux et de chroniques : les gens de la rue.
Figures de SDF entre action publique et rôle des « passeurs » 45

• *Observatoire Sociologique du changement (FNSP/CNRS UMR 7049) - Serge Paugam et Mireille Clémençon*
Détresse et ruptures sociales. Enquête auprès des populations s'adressant aux services d'accueil, d'hébergement et d'insertion..... 47

• *Université catholique de Louvain-la-Neuve / Unité d'anthropologie et de sociologie - Bernard Francq*
Les sans-abri entre égalité et différence : action collective e
t expériences innovantes..... 50

Index des noms des chercheur-e-s 52

Adresses des équipes 54

Les équipes de recherche ont été sollicitées pour rédiger un résumé de leur travail.
C'est généralement ce résumé qui est repris ci-dessous.
Lorsque le résumé était trop long ou inexistant, il a été réduit ou rédigé par Cité+.

Toutes remarques ou corrections sont bienvenues.

Introduction

La consultation[1] : *Les « SDF », représentations, trajectoires et politiques publiques* lancée au printemps 1999 s'est adressée à l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales. Les approches combinant les apports de plusieurs disciplines étaient souhaitées (linguistique, philosophique, juridique, historique, anthropologique, ethnologique, psychologique, sociologique, démographique, géographique, économique, urbanistique, politique). Dépasser les cloisonnements disciplinaires permet de replacer la question dans ses diverses dimensions.

Il était recommandé d'ancrer les recherches sur un territoire. Les équipes de recherche avaient la latitude de proposer leurs modalités incluant des recherches-actions ou des expérimentations sur des pratiques mettant en œuvre des synergies nouvelles.

Le programme était ouvert à des recherches sur d'autres pays afin d'apporter au contexte français un éclairage différent.

Cet appel d'offres a donné lieu à trente-neuf propositions de recherche, dont seize ont été retenues. À ce jour, quinze recherches sont terminées.

Afin de permettre un échange entre les équipes et de tenir les perspectives du programme, un séminaire a été organisé par le PUCA sous la responsabilité de Danielle Ballet. Le 13 juin 2001, les équipes ont présenté leurs méthodes et les terrains choisis. Les rencontres suivantes : les 7 mai 2002, 3 juillet 2002 et 19 novembre 2002 ont permis de présenter les travaux de recherche et d'en débattre. Les comptes rendus de ces séminaires ont été réalisés par Martine Duquesne. Le rôle de discutant a été tenu successivement par Gustave Massiah (AITEC), Julien Damon (CNAF), Jacques Saliba (Université Paris 10 Nanterre) et Numa Murard (Université Paris 7 Jussieu).

Enfin, un colloque est organisé les 15 et 16 décembre 2003 pour valoriser l'ensemble de ces travaux et les confronter aux problématiques actuelles dans un échange avec des praticiens et avec d'autres chercheurs, français et étrangers.

[1] Texte ci-après.

Texte de la consultation de recherche : Les « SDF », représentations, trajectoires et politiques publiques

Introduction

Les objectifs du programme de recherche

Dans le langage courant, la dénomination SDF (sans domicile fixe) vise une condition d'hommes et de femmes qui, pour différentes raisons et circonstances, connaissent de grandes difficultés. Leur usage des espaces publics, soit pour y vivre, soit pour solliciter auprès des passants des ressources, les désigne avec force à l'attention d'un large public. Cette appellation regroupe de façon assez ambiguë des réalités différentes et souligne le caractère marginal des situations qu'on rassemble sous ce vocable. La pertinence de la catégorie n'est cependant nullement avérée. Notamment, les gens du voyage sont des personnes sans domicile fixe, et la plupart sans précarité particulière. Par les questions que soulève cette catégorisation, et surtout en raison des problèmes que les personnes, dites SDF, rencontrent, poursuivre la recherche s'avère tout à fait nécessaire.

À la suite de travaux qui ont analysé les histoires de vie et les relations qu'entretiennent les personnes à la rue avec leur environnement, il s'agit aujourd'hui d'améliorer la connaissance des représentations et la compréhension de ce qui est généré par ce phénomène social pour les intéressés d'abord et comme réactions politiques et sociales ensuite. La question des « SDF » sert de révélateur de certains dysfonctionnements sociaux contemporains, qui touchent plus précisément trois domaines des politiques publiques : l'utilité des services collectifs, l'accès à un habitat décent pour tous, l'aménagement et la gestion des espaces publics.

Construction sociale, produite à la fois par ceux qui s'occupent des « SDF » et par ces derniers, cette question n'est pas un objet stable. Pour comprendre comment la situation des « SDF » s'institutionnalise, il faut prêter attention aux interactions à l'œuvre dans leur vie quotidienne où se mêlent le cadre institué et l'instituant ordinaire. Les hommes mettent continuellement en pratique des savoir-faire et des règles de conduite, dont l'analyse se conçoit à partir de l'expression du terrain. Cette déconstruction permettrait de situer l'objet d'étude dans le faisceau d'amalgames qui circulent à son propos.

Un des enjeux des recherches serait de comprendre le lien existant entre les réalités concrètes, les catégories et les représentations, en partant des acteurs, de leurs pratiques, et des rapports entre individus et institutions. Cette démarche rendrait lisible la vie de gens qui ne sont aujourd'hui perçus que dans leur non-existence ou rencontrés qu'au travers de leurs manques.

Les démarches de recherche pourraient servir à mettre en perspective les politiques publiques face à la dimension collective du phénomène en s'interrogeant sur les interventions et les dispositifs de prise en charge. Elles devraient en tout cas favoriser un dépassement de la fragmentation des perspectives de réflexion et d'action.

L'état des recherches

La recherche déjà réalisée dans ce domaine comporte des points d'appui, des livres de référence, des travaux journalistiques intéressants, des analyses et enseignements issus des travaux de recherche empirique qui commencent à être réunis dans des revues[2].

Plus particulièrement depuis le début des années 90, les « SDF » ont fait l'objet de recherches entreprises ou commandées

[2] Une bibliographie était annexée au texte de la consultation.

par des services de recherche dont le Plan urbain, l'INED et le CNIS, ainsi que des études suscitées par les départements ministériels les plus concernés et par des associations. Ces recherches ont été conduites au moins dans trois directions : le phénomène de société, les modes de vie, enfin les interventions de la puissance publique.

Si l'on connaît un peu plus concrètement certains des parcours qui conduisent des hommes et des femmes à la rue, on connaît peu les stratégies de sortie d'une situation d'exclusion, ni les territoires ou les sites choisis par ces personnes, en dehors des plus visibles. On note le peu de recherches relatives à ces modes de vie dans le monde rural, ainsi que l'absence de recherches comparatives entre le statut de « SDF » et d'autres statuts sociaux voisins qui, soit dans l'histoire (saisonniers…), soit actuellement (artistes ambulants…), véhiculent des images différentes…Il est difficile de cerner quantitativement le phénomène, question sur laquelle se penche actuellement l'INSEE, du moins sous l'angle particulier du logement.

Les pistes de recherche

Le caractère réducteur de la catégorisation pose de façon générale la question du regard porté sur l'écart par rapport à la norme et des effets de ce regard sur les personnes ainsi identifiées.

Trois pistes de recherche ont été retenues qui, bien entendu, pourront être abordées simultanément :

• La première recouvre les aspects sémantiques et juridiques de la question.

• La deuxième concerne la nature et les effets des processus engendrant des trajectoires particulières de vie pour les personnes caractérisées comme SDF, et spécialement les éléments concourant à la sortie de l'exclusion.

• La troisième relève de l'évaluation des interventions de prise en charge, ainsi que de la mise en perspective des politiques publiques au regard des attentes des gens et des principes fondamentaux du droit repris dans la Constitution.

Notions et catégories, aspects sémantiques et juridiques

Les situations et les représentations auxquelles renvoient les notions en usage

Sur la base de leurs observations et des descriptions existantes sur la diversité des situations, les chercheurs sont invités à s'interroger sur le fondement des termes utilisés et leur usage dans les différents milieux, celui de la rue, celui des médias, celui des institutions ; comment les catégories sont sous-tendues par des représentations, intériorisées par les gens eux-mêmes, exprimées par différents acteurs, proches ou lointains.

Les termes et les représentations évoluent au fil de l'histoire et selon les contextes. Quelle est la part normative dans la représentation du « SDF », et quels rapprochements peut-on faire entre cette dernière et celles qu'évoquent d'autres modes de vie comme les colporteurs, les gens du voyage, les forains, les tziganes, les mariniers, mais aussi d'autres appellations comme pauvres, exclus, vagabonds ou clochards ?

La réflexion pourra s'appuyer sur d'autres contextes, européens ou plus lointains dans l'espace ou le temps. La littérature ou l'histoire nous proposent de beaux portraits de nomades, des figures sans domicile fixe comme les marins, les missionnaires, les voyageurs de commerce, ou les métiers qui conduisent à loger chez les autres ou hors de chez soi. Des travaux relatifs à l'errance, à la mendicité ou à la vie quotidienne dans la rue, ont, depuis longtemps, ouvert un débat public aux États-Unis.

La construction des catégories et leurs effets sur les publics, les politiques et les dispositifs

La catégorisation SDF est un amalgame de situations hétérogènes, aussi bien en ce qui concerne les sources de revenus, les modalités de logement, les relations familiales et sociales. À partir de quel moment et à quelles fins, avouées ou non, perd-on l'approche riche et mouvante de cette réalité pour construire la catégorie ?

La représentation statistique est une étape privilégiée pour la reconnaissance d'une question et son éligibilité à l'attention des pouvoirs publics et des médias d'opinion. Aussi bien dans le domaine du logement, de la santé, de la politique de l'emploi,

qu'au regard des questions de sécurité, la production de chiffres est considérée comme indispensable. Peut-on analyser cet impact sur l'approche de la question du logement et plus globalement de la question sociale ?

Les préoccupations à l'égard des plus pauvres oscillent invariablement entre compassion et répression. La coupure entre les bons et les mauvais « SDF » constitue une ligne de clivage, certes fluctuante en fonction des lieux et des époques, qui provoque des réactions de rejet ou de solidarité de la part de la population. Peut-on rendre compte de la dualité de ces représentations ?

Sur ce registre, une série de questions importantes méritent d'être appréciées : l'introduction et l'évolution de la coupure entre mal logés et sans domicile et entre les différentes modalités d'être sans domicile fixe ou sans adresse fixe, le regard porté sur ces derniers par ceux qui ont domicile et adresse fixes, les représentations qu'ont d'eux-mêmes et des autres les « SDF »…

En quoi la question des SDF peut-elle renvoyer aux fondements du droit et au rôle de la puissance publique ?

Le domicile est en général défini comme un logement permanent et stable. Il permet l'exercice de multiples droits civils et civiques. L'analyse des conditions d'exercice de ces droits donnerait à voir comment l'accès au droit est rendu impossible par l'absence de domicile. Il conviendrait d'étudier les aménagements conçus ou prévus permettant un exercice normal de tous les droits prévus par la Constitution. Or, on observe la mise en place de droits spécifiques, quels arguments sont présentés pour justifier cette discrimination et comment, alors, est garanti le principe d'égalité ?

Au-delà de la reconnaissance des droits ouverts pour tous, se pose la question du rôle de l'État, envisagé comme garant du droit et de la cohésion sociale nationale. Pris entre la décentralisation et la construction européenne d'inspiration libérale, le contexte a beaucoup changé. On doit s'interroger dès lors sur la façon dont sont assurées les missions et les prérogatives qui restent dévolues à l'État vis-à-vis des publics marginalisés dans la société.

Processus sociaux et trajectoires vécues

Les processus à l'œuvre dans les dynamiques individuelles et collectives

On commence à connaître assez bien les étapes de la disqualification sociale et l'on dispose d'éléments de recherche sur les trajectoires, souvent analysées en termes de « carrière ». Dans le cadre de cet appel d'offres, il est souhaité que des chercheurs portent leur attention sur les processus qui permettent à des personnes de sortir de l'exclusion et de dépasser la représentation dépréciée d'elles-mêmes. La question renvoie à la réalité des frontières instaurées entre différents mondes. Il est clair que les deux mouvements « entrée » et « sortie » doivent être regardés ensemble et que les recherches devraient permettre de saisir les dynamiques individuelles et collectives, les réseaux informels, les rêves et les projets, qui, au-delà d'une apparente inefficacité au regard des critères ordinaires de réussite, portent les germes d'une autre position sociale, concrète et symbolique. Des études longitudinales et des études sur cohortes, certes difficiles à réaliser, permettraient de prendre en compte la diversité des populations, notamment sur le registre des mouvements dans le temps et dans l'espace.

Autour des questions liées au jeu des interactions, aux processus intervenant dans les trajectoires, émerge la problématique de la dépendance. Pour l'apprécier, il peut être opportun de s'appuyer sur des travaux réalisés sur la dépendance dans d'autres contextes. Parfois supports thérapeutiques, les espaces publics et la rue doivent aussi être considérés comme lieux naturels de ressourcement, à travers leurs fonctions d'échange, de rencontres et de communication. Les deux versants de cette réalité devraient être appréhendés dans le même mouvement.

Les interactions entre les habitants domiciliés et les « SDF »

Les « SDF » utilisent la rue autrement que les gens considérés comme ordinaires, notamment dans une démarche d'appropriation de certaines parties des espaces collectifs.

Malgré l'existence d'un logement, les lieux de passage peuvent constituer pour

certaines personnes l'occasion de ne pas se confronter à la solitude. Il serait utile de comprendre les processus de fragilisation qui peuvent expliquer la dégradation progressive des situations personnelles et familiales. Ceux-ci tiennent à l'ensemble des conditions de vie (modes d'habitat, liens sociaux, surendettement, données psychologiques et culturelles…). Il est essentiel ici d'étudier le rapport entre l'identité, l'habitat et l'espace, urbain et rural, en termes d'appropriation.

La nature des rapports entre processus individuels et réponses collectives : celles des institutions, celles des associations…

Les histoires de vie comme les réponses collectives aux besoins fondamentaux ne peuvent être analysées en dehors de leur environnement sociopolitique et économique. Quel est l'impact des modalités de l'offre en matière d'emploi, de logement, de ressources, de soutien et de soins dans les processus à l'origine des décrochages et dans l'amélioration des situations ?

Les attentes des personnes en difficulté sont-elles entendues pour formuler des propositions ? Quelle place et quel rôle les acteurs impliqués laissent aux personnes directement concernées ?

On pourra s'interroger sur les raisons de la mobilisation de certains « SDF » dans des actions collectives et dans des expériences dont ils témoignent. L'analyse d'initiatives semblant mobiliser de façon dynamique les acteurs serait susceptible de mettre en évidence les décalages par rapport aux habitudes qui sont intervenus dans les regards et les pratiques.

Politiques publiques et problématiques SDF

L'espace des problématiques SDF dans les politiques de réduction de la précarité, des inégalités et des exclusions

Dès lors qu'une partie importante de la population n'a plus un accès égal aux autres devant le droit commun, quelles régulations sont instaurées au nom de l'intérêt général ?

Les problématiques SDF sont l'occasion de s'interroger plus fondamentalement sur les bases de l'intervention de la puissance publique (État et collectivités territoriales) et sur l'évolution des politiques publiques.

Comment l'action publique peut-elle construire une vision commune de la société ? Est-elle en mesure, comme le préconise le Centre National des Nations Unies pour les Établissements Humains, de changer le regard des institutions sur les pauvres et les exclus, les considérant comme des acteurs à part entière et pouvant développer des pratiques et des savoirs particuliers.

En quoi l'existence de « SDF » manifeste des dysfonctionnements dans les réponses collectives aux besoins de l'ensemble de la population et à ses attentes vis-à-vis des services publics ?

L'inflation normative et réglementaire et l'accumulation des procédures et des dispositifs ne viennent pas à bout des situations d'exclusion. Une des priorités de l'intervention publique peut être d'inviter les acteurs à construire des démarches en partant de l'expérience, des savoir-faire et des attentes des personnes. On pourrait dès lors s'interroger sur la façon dont l'État mobilise l'ensemble des acteurs publics et privés dans ce but.

Dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à réintégrer les « SDF » dans l'espace commun, on pourrait se poser la question des bons niveaux d'intervention pour que l'action publique soit efficace et, également, observer les pratiques développées localement pour harmoniser et coordonner les interventions ainsi qu'à dégager les différentes figures de partenariat à l'œuvre.

De nombreuses associations se préoccupent de participer, dans les processus d'insertion, à la phase d'accès au logement. Dans le cas des « SDF », quelles sont les procédures utilisées pour favoriser ou concrétiser leur accès au logement ? Si le droit au logement est affiché pour tous sans distinction, devant l'absence réelle de logement pour les personnes à la rue, les interventions sont collectivement pensées en termes d'urgence et d'hébergement. Quelle analyse peut-on faire de la dimension symbolique de l'habiter et de la question fondamentale de l'appropriation de l'espace ? Quelles approches permettent réellement d'enrayer les processus vers l'errance ?

Il apparaît important d'étudier la place qui revient aux communes et leurs interventions dans ce champ. Qu'est-ce qui

fonde les différences de conception des municipalités et conseils généraux (différences politiques, culturelles, géographiques) en matière d'accès au logement et aux services collectifs pour les « SDF », ainsi que pour les modes d'organisation et de gestion des espaces publics ?

Le domicile sert de repère et de base pour les individus dans leurs relations, entre autres, avec les institutions. Cela passe par le courrier et l'adressage. Qu'en est-il de la situation créée par l'absence de domicile ou de domicile fixe ? Qu'en est-il du droit à l'information et à la communication de ce qui les concerne à travers la distribution du courrier ? Les institutions et les entreprises (la Poste, les municipalités innovantes, les transporteurs) peuvent-elles, en prenant en compte ces situations, imaginer des solutions nouvelles correspondant aux modes de vie des personnes sans domicile fixe ?

Rôle et effets des outils de l'urgence à l'égard de l'accès habituel au logement, à l'emploi, à la santé

Depuis une dizaine d'années se sont multipliés les dispositifs d'urgence et des dispositifs à l'intention des personnes « SDF ». Les réponses en termes d'hébergements, de repas, d'accueils de jour et de « SAMU » sociaux, se sont consolidées en dépit des débats sur le droit commun. Elles constituent désormais un système compliqué d'offres de services déployées par les associations et les services publics. Peut-on repérer une cohérence dans cette mosaïque ? Que produisent ces services sur la vie des « SDF » ?

Le temps de l'urgence et le temps des réponses structurelles se déclinent différemment. L'approche relative à l'hétérogénéité des situations doit être complétée par l'étude des diverses formes d'adaptation, d'utilisation ou de rejet par les personnes qui sont la cible des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics et les associations

Face à cette irruption des « SDF » dans le champ de visibilité, les acteurs ont recherché d'autres pratiques professionnelles. Il est souhaitable d'en connaître les résultats. Certaines de ces pratiques visent à faciliter l'expression des personnes elles-mêmes, s'appuient sur la reconnaissance de savoirs, d'autres expérimentent des actions de partage et de solidarité entre populations à des niveaux géographiques de petite taille, qu'il s'agisse de logement, de formation, d'emploi ou de santé.

Méthodes et modalités de candidature

Le texte de la consultation et le dossier bibliographique étaient aussi disponibles sur le site Internet du ministère de l'Équipement.

Des indications concernant les méthodes et les modalités de candidature et de présentation des projets de recherche complétaient ce texte. La remise des dossiers était fixée au 28 mai 1999. Le mode de présentation des dossiers de candidature était précisé en fin de texte de la consultation.

Annexe bibliographique

En annexe figurait un document bibliographique sur les SDF élaboré par Julien Damon. Il se présentait en deux parties.

La première partie comportait une série de fiches présentant quatorze ouvrages sur la question cités ci-dessous :

> Avramov (Dragana), *Les sans-abri dans l'Union européenne. Contexte social et juridique de l'exclusion du logement dans les années 90,* Bruxelles, FEANTSA, 1995.

> Avramov (Dragana) (dir.), *Coping with Homelessness : Issues to be Tackled ans Best Practices in Europe,* Adershot, Asghate Publicing, 1998.

> Baumohl (Jim) (dir.), *Homelessness in America*, Phœnix, Oryx, 1996.

> Burrows (Roger) et alii (dir.), *Homelessness and Social Policy*, Londres, Routledge, 1997.

> Calame (Pierre) (dir.)., « Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement », Rapport final du groupe de travail sur les sans-abri du CNIS, *Dossier du CNIS*, n° 229, mars 1996.

> Chobeaux (François), *Les Nomades du vide*, Arles, Actes Sud, 1996.

> Damon (Julien), Firdion (Jean-Marie), « Vivre dans la rue : la question SDF », in Paugam (Serge), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996 (pp. 347-386).

> Gaboriau (Patrick), *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*, Paris, Julliard, 1993.

> Jencks (Christopher), *The Homeless*, Cambridge, Harvard University Press, 1994.

> Marpsat (Maryse) (dir.), « Les sans domicile. États-Unis, France », *Sociétés contemporaines*, n° 30, avril 1998.

> O'Flaherty (Brendan), *Making Room. The Economics of Homelessness*, Cambridge, Harvard University Press, 1996.

> Prolongeau (Hubert), *Sans domicile fixe*, Paris, Hachette, 1993.

> Trapier (Patrice), *Mort d'un SDF*, Paris, Calmann-Lévy, 1996.

> Vexliard (Alexandre), Le clochard. Étude de psychologie sociale, Paris, Desclée de Brouwer, 1998 (première version : 1957).

La deuxième partie comprenait un important recensement bibliographique d'ouvrages et d'articles classés sous les rubriques suivantes :

> Ouvrages et articles « classiques »

> Ouvrages et articles de synthèse

> Les « SDF », témoignages, observations participantes, reportages

> Les « SDF », histoire, descriptions, nombres, analyses

> Les « SDF », vie quotidienne, ressources, activités

> Les « SDF », sous populations, problèmes particuliers (jeunes, femmes)

> Santé, troubles mentaux

> La question du logement

> Militantisme, mobilisation collective

> Vagabondage, mendicité

> Insécurité, incivilités, régulations de l'espace public

> Protection, assistance et politiques sociales

> Pauvreté, exclusion : constats, processus, réponses

> Problématiques et politiques urbaines

> Comparaisons internationales

> Divers : précisions, ouvertures, compléments

Les recherches retenues dans le cadre de la consultation de recherche

Les travaux de recherche sont présentés par ordre alphabétique du nom de l'équipe. Il manque ci-dessous une des recherches, non terminée, et pour laquelle nous n'avons pas obtenu de résumé.

• CERLIS université Paris 5 – Responsables scientifiques : Sophie Tapenier et Dominique Desjeux, avec Isabelle Garabuau-Moussaoui, Cécile Pavageau, Isabelle Ras, Esther Sokolowski, Nina Testut

Modes et étapes de la réinsertion sociale des sans-abri : l'anthropologie de la consommation comme analyseur des trajectoires de vie des « SDF »

Thèmes et problématiques fortes de la recherche

Nous avons choisi d'utiliser l'anthropologie de la consommation pour comprendre les formes, les moyens et les étapes de la réinsertion sociale des sans-abri. En effet, des analyseurs tels que le rapport aux objets, aux espaces, à l'argent, et les relations sociales qui en découlent, peuvent apporter un regard sur les trajectoires de vie d'anciens SDF ou de SDF en cours de relogement. Notre objectif a été de reconstruire les étapes, les ruptures et les passages entre différentes situations de vie et, en nous centrant sur la « sortie de la rue », d'expliquer les mécanismes sociaux qui structurent les formes de réinsertion sociale.

La consommation est en effet un indicateur de révolution des comportements, des pratiques et des perceptions de la galère et de la rue. Ainsi, l'usage des objets, des services et la relation à l'argent évoluent selon les périodes de vie et peuvent révéler comment se crée une situation de réinsertion sociale, ainsi que ses conditions matérielles et sociales de réalisation.

Site de la recherche

Paris et la banlieue parisienne (pour les lieux d'implantation des institutions et les lieux d'habitation ou d'implantation des anciens sans-abri).

Les méthodes retenues

Nous avons réalisé huit histoires de vie centrées, quinze entretiens et une animation de groupe avec des personnes en réinsertion sociale (définie de manière large, en tenant compte des catégorisations des interviewés potentiels, comme une période de démarche et d'actions pour ne pas rester à la rue ou dans la galère), pour comprendre leur parcours autour des thèmes de la consommation et des relations sociales. Nous avons rencontré des personnes de profils divers (en termes d'âge, de sexe, de parcours, d'origine sociale, de situation actuelle, de durée et d'époque de la galère, etc.), mais ayant en commun d'avoir connu une grande précarité et une instabilité d'hébergement (rue ou foyers d'urgence, hôtels, squats, etc.) à un moment donné de leur vie.

Nous avons également réalisé des entretiens et des observations dans une quinzaine de structures d'accueil des personnes en galère ou en réinsertion (administrations, permanences sociales, associations, résidences, foyers, entreprises de réinsertion) afin de tenter de cerner le système d'action de la réinsertion ou de l'aide sociale, et les représentations que se font ces structures des sans-abri et de leur réinsertion.

• CERPE (centre d'étude et de recherche sur les pratiques de l'espace) - Pierre A. Vidal-Naquet

L'errance au féminin

Les femmes sont moins exposées que les hommes au risque de se trouver un jour sans-abri. Mais il n'est pas certain qu'une telle situation soit pour elles un réel privilège. Cet « avantage sous contrainte » [3] masque en fait des formes d'errance spécifiquement féminines qui sont d'autant plus tragiques qu'elles ne bénéficient que d'une très faible visibilité sociale.

En s'appuyant sur des témoignages (25 entretiens) et sur une enquête réalisées dans des foyers d'urgence, des CHRS, des centres maternels…, le rapport tente de rendre compte de la spécificité de l'errance féminine qui ne s'exprime pas forcément sur l'espace public. Pour une femme, ne pas avoir de domicile fixe, c'est peut-être connaître l'expérience de la rue, mais c'est surtout se bricoler diverses solutions de fortune pour éviter la rue, c'est déployer des trésors d'imagination pour ne pas dormir et vivre dehors, c'est enfin consentir à beaucoup de renoncements, et parfois accepter de s'exposer à beaucoup de risques pour bénéficier d'un semblant de toit. C'est plus largement la dépossession réelle et symbolique de son espace privé. Dépossession qui peut se produire quand bien même elle dispose de son propre logement…

Mais au féminin, l'errance ne se décline pas sur le seul registre du manque. Certes, comme les hommes, les femmes sans domicile fixe doivent faire face à l'absence de logement et d'espace privé stables, à l'insuffisance de ressources, à l'inactivité professionnelle, au déficit de lien social et familial. Mais, pour elles, l'ensemble de ces difficultés s'inscrit aussi dans des rapports sociaux de sexes. L'égalité entre les hommes et les femmes est encore loin d'être acquise aujourd'hui, et c'est la raison pour laquelle les femmes ont plus de difficultés d'accès à différents types de biens. Leur appartenance au genre féminin est un obstacle supplémentaire qui se dresse devant elles pour s'insérer dans la société. Quand l'attribution d'un logement leur est refusée, c'est souvent parce qu'elles sont des femmes. C'est aussi parce qu'elles n'ont pas d'emploi, que leurs revenus sont trop faibles ou bien parce qu'elles sont accompagnées d'enfants. Ce qui revient plus ou moins au même. Car c'est souvent la discrimination entre les sexes qui explique leur situation de pénurie. Cette inégalité les conduit à alors à se replier sur l'espace domestique dans lequel elles sont aussi soumises à des rapports de domination, et dans certains cas, à des rapports de type patriarcaux. Lorsque les relations à l'intérieur de l'espace domestique se dégradent et que les situations deviennent invivables, les femmes se retrouvent dans une position particulièrement délicate. Dépourvues de ressources, elles ont peu de possibilités de « reconversion » en dehors de leur tissu relationnel dont l'usage est forcément limité dans le temps. Leur réticence à opter pour des solutions de fortune est aussi en partie justifiée par leur crainte d'affronter seules et sans protection la domination masculine.

Cette situation explique en partie trois type de comportements. L'indécision, la discrétion et la position d'alerte sont, semble-t-il, trois attitudes des femmes qui sont confrontées à l'errance urbaine. Ces trois attitudes semblent être l'une des spécificités de l'errance féminine.

La difficulté de prendre une décision, malgré la détérioration des relations familiales ou conjugales, est un premier constat que l'on peut faire en examinant les quelques témoignages qui ont été recueillis dans ce travail. Cette indécision est très liée à la faiblesse des ressources dont disposent les femmes en difficulté. Beaucoup de portes leur sont en effet fermées suite aux différents renoncements qu'elles ont consentis dans leur trajectoire de vie. La présence d'enfants dont elles sont presque toujours la charge ajoute à cette indécision. Mais elles sont aussi indécises parce que les problèmes relationnels et affectifs occupent dans leur vie, une place très importante.

Dans une étude récente concernant la détresse des personnes en difficulté (et pas seulement les SDF), Serge Paugam note que, comparativement aux hommes, « les femmes sont plus sensibles aux difficultés qu'elles ont connues dans leur enfance et à leurs problèmes affectifs survenus à l'âge adulte »[4]. Cette plus

[3] Marpsat Maryse, « Un avantage sous contrainte. Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans-abri », in *Population*, n° 6, 1999, INED.

[4] Serge Paugam et Mireille Clémençon, « Détresse et ruptures sociales », Fnars, *Recueils et documents,* n° 17, avril 2002.

grande sensibilité résulte peut-être en grande partie de la place qu'occupent les femmes dans les rapports sociaux de sexe. En raison de leur position de dépendance et de subordination - d'autant plus claire qu'elles sont socialement marginalisées - les femmes ne vivent pas de la même manière que les hommes, les ruptures affectives et relationnelles. Quand elles ont organisé toute leur vie autour d'une relation familiale et que se profile la menace de la *déliaison*, alors beaucoup de choses s'effondrent aussi bien sur le plan matériel que sur celui du lien social et affectif. L'enjeu de la séparation s'en trouve considérablement renforcé. La décision de rompre définitivement, de changer de vie, de s'organiser autrement ne se prend pas si facilement que cela. Parfois, malgré le climat de violence qui s'instaure, malgré la restriction des espaces de liberté, peut être accepté ce qui, de l'extérieur, paraît inacceptable : se retrouver sans-abri malgré la présence d'un toit.

Cette hésitation s'actualise aussi dans des allers-retours permanents, des recherches de « niches » provisoires (chez des amis, dans les institutions, dans les squats) qui ne sont pas vraiment des ruptures définitives. Les institutions parlent alors de « l'ambivalence » des femmes qui n'arrivent toujours pas, malgré la prise de distance qui est déjà un premier arbitrage, à trancher définitivement et finalement à « s'installer » quelque part. D'une certaine manière, la « flottaison relationnelle », soutient l'existence de sans domicile fixe.

La discrétion est une autre caractéristique de l'errance féminine. Cette occultation de l'errance est principalement justifiée par la crainte du discrédit qu'une telle « révélation » pourrait entraîner. L'affichage public de l'échec, c'est dévoiler son incapacité à tenir le seul rôle par lequel on peut être encore reconnu, celui d'épouse, de mère ou de fille. C'est la peur d'une disqualification supplémentaire qui empêche plusieurs des femmes rencontrées dans le cadre de ce travail, de parler ou d'exhiber leur dénuement, aussi bien devant des proches que devant des inconnus. C'est donc dans le silence que s'enferment les femmes, afin de ne pas avoir à franchir un pas supplémentaire dans la déchéance, et perdre alors leur identité de femme. Cette discrétion s'impose d'autant plus que dans l'errance, le milieu est très majoritairement masculin et que les femmes ne se rassemblent pas entre elles (sauf dans les institutions), et ne développent pas une grande solidarité. Au féminin, le phénomène du *sans-abrisme* est par conséquent relativement peu visible.

Enfin, les femmes sans domicile fixe vivent dans un état d'alerte permanent. Comme les hommes, elles doivent faire avec l'incertitude du lendemain, et s'interroger sur leur devenir au jour le jour. Mais, à la différence des hommes, elles doivent aussi affronter la domination masculine qui s'exerce sur elles de façon très concrète. Non seulement dans la rue ou dans les squats, mais aussi lorsqu'elles sont chez elles, et parfois même dans les institutions. Sans espaces véritablement privés, elles doivent exercer continuellement une certaine vigilance, trouver des subterfuges pour contourner certaines situations désagréables et éviter certains face à face. Plusieurs femmes déplorent cette obligation incessante de vigilance qui les force à être sans arrêt sur le qui-vive.

Cette forme particulière que prend l'errance féminine n'est pas sans questionner les structures d'aide et d'assistance. La faible visibilité du « sans-abrisme » féminin, son absence d'expression publique rendent relativement délicate la construction des réponses institutionnelles. Dans ces conditions, c'est bien souvent, sur les moments de crises que se focalisent les prises en charges, ainsi que l'atteste le développement des associations de soutien aux femmes victimes de violences. Une telle orientation s'impose d'autant plus que les difficultés qu'affrontent les femmes s'inscrivent largement sur le registre de la vie privée et de l'intime, domaine qui ne relève pas directement du champ d'intervention des travailleurs sociaux, sauf peut-être lorsque des enfants ont en cause.

Il reste que les structures qui accueillent les femmes sans domicile fixe ne peuvent pas ignorer le contexte relationnel dans lequel celles-ci se situent, quand bien même ces relations paraissent relever du domaine privé. Les institutions sont alors prises dans une certaine contradiction repérable dans la façon dont elles gèrent la question des rapports sociaux de sexe. D'un côté, en effet, elles tentent de laisser aux femmes le soin de gérer librement leurs rapports interpersonnels et notamment ceux qu'elles entretiennent avec l'autre sexe. D'un autre côté, elles prennent aussi les mesures qui s'avèrent nécessaires pour limiter les effets concrets de la domination masculine, quitte à organiser et contrôler – parfois à la demande des femmes elles-mêmes - le mode d'effectuation des échanges. D'une manière générale, c'est de façon très pragmatique que les institutions abordent cette question du rapport entre les sexes.

• *CRESAL / CNRS Université de Saint-Étienne - Pascale Pichon*

Sortir de la rue : discontinuités biographiques et mobilisation des ressources

Axes de recherche

Nous avons retenu la deuxième piste de recherche de l'appel d'offre « Les « SDF », représentations, trajectoires et politiques publiques » tout en nous écartant d'une investigation en termes de sortie du processus d'exclusion. En effet, cette approche aurait demandé à mettre au cœur de l'analyse l'élucidation de critères objectifs ou d'éléments structurels mesurant une réintégration dans la « zone de stabilité » (Castel, 1995). De notre point de vue, la sortie, tout en indiquant le passage d'une situation à une autre, exprime plus radicalement le changement de monde et conduit à rompre avec la vision verticale et linéaire du processus d'exclusion, traduite dans les représentations communes par « la chute » et « l'élévation ».

Par ailleurs, nous avons infléchi l'investigation proposée en termes de « trajectoires vécues », nous éloignant ainsi d'une théorisation de l'organisation du monde social saisie du point de vue de la mobilité sociale : « Le terme de trajectoire suggère qu'une série donnée de *positions successives* n'est pas le simple fait du hasard, mais *s'enchaîne* au contraire selon *un ordre intelligible*. (…) Parler de trajectoires ne préjuge donc pas du degré de maîtrise que les personnes exercent sur leur propre mobilité. C'est, plus largement, faire l'hypothèse que les mobilités ont néanmoins un sens, autrement dit qu'on peut non seulement les décrire, mais en rendre raison, à condition toutefois de situer l'explication au carrefour de logiques d'acteurs et de déterminants structurels. » (Y. Grafmeyer, 1994, p. 67-68 ; c'est nous qui soulignons). L'intentionnalité (au moins réflexive) de ce travail de placement des individus sur une échelle de positions ne nous paraît pas être l'objet principal de l'explication sociologique pour ce qui concerne notre enquête. En ce cas, il faudrait convenir que les positions conjuguées de « sans travail », « sans domicile », « sans protection », etc. ne remettent pas en cause l'ordre social. Or l'intelligibilité de l'ordre social est lié à une représentation commune des normes en matière de réussite économique et d'épanouissement personnel. De fait, la marginalité, qu'elle soit envisagée comme un accomplissement volontaire ou comme un échec, entretient toujours un rapport conflictuel avec les normes dominantes. La trajectoire implique une linéarité ascendante ou descendante, sur fond d'échelle de stratification sociale et ne peut rendre compte en toute rigueur des inflexions de lignes biographiques qui introduisent quant à elles beaucoup de désordre dans l'ordre supposé du monde social. Nous avons donc postulé que la sortie de la marginalité échappe aux croisements habituels entre les déterminants structurels et les logiques d'acteurs. Elle ne peut se comprendre que dans l'approche fine de ces logiques d'acteurs situées dans l'écart ou en opposition aux déterminants structurels et non pas en suivant les explications induites par les résolutions politiques et sociales du problème qu'elles soient socio-sanitaires ou judiciaires.

Une démarche compréhensive

Notre analyse se fonde sur la démarche compréhensive (Schütz, 1987). Considérant l'expérience de ceux qui avait vécu la vie à la rue et qui, de leur point de vue, s'en étaient sortis, nous avons voulu retrouver avec eux les étapes individuelles de la construction du processus de sortie et mettre ainsi à jour la connaissance qu'ils avaient d'une sorte de mode d'emploi de la sortie. Malgré l'emploi du singulier, le processus de sortie ne pouvait néanmoins être univoque. L'analyse sociologique a intégré la part des différences d'interprétations, mais elle a tout autant recherché les convergences et rassemblé de manière typique la diversité des points de vue.

Pour approcher empiriquement la question de *la sortie* nous sommes partie de la catégorisation, telle qu'elle a accompagné la construction du problème social des SDF en France depuis ces quinze dernières années, en postulant que le travail social de la désignation a non seulement délimité les cadres sociaux du problème social considéré mais a participé pour ceux qui sont ainsi désignés à l'intériorisation d'une nouvelle identité sociale.

« Ne plus être SDF » : voilà un énoncé qui d'emblée posait prioritairement la question de l'identité comme un problème : la double négation grammaticale pouvait-elle en tout état de cause opérer une positivité retrouvée ? En quoi l'identité ainsi formulée s'inscrivait-elle au point d'articulation de cette double négation, autrement dit dans la reconnaissance d'une première qualification (vécue le plus souvent sous le registre de la disqualification) : avoir été SDF et d'une deuxième, résultant de la première : ne plus l'être.

Interroger la signification d'une position sociale au regard d'une position antérieurement occupée, c'est ainsi que la perspective choisie offrait une première définition de la « population » à étudier à partir d'une identité définie par un passé biographique, déterminant l'identité occupée aujourd'hui. Sur fond de discontinuités biographiques, le changement avait donc opéré un nouvel agencement des rôles et des engagements dans des cadres sociaux jusque là inexplorés. Ainsi et eu égard à ces redéfinitions identitaires, comment les individus avaient-ils recomposé le monde social ? Voilà comment, tout en cadrant la population concernée par l'enquête, cette question initiale a servi de guide à la compréhension sociologique.

La problématisation de la sortie : carrière et reconversion

Du fait même de l'usage ordinaire de l'expression « s'en sortir » par les intéressés eux-mêmes, il s'agissait de prendre au sérieux le terme même de *sortie*. Qu'il faille « se sortir d'un mauvais pas » dans une situation spécifique ou que l'on veuille comme ici « s'en sortir » et qui englobe toutes les dimensions de la vie sociale, dans les deux cas, ces expressions relèvent d'un jugement porté sur le cours d'une ou de plusieurs actions. Il ne peut échapper en outre que dans ces énoncés, la dimension réflexive marque la part que prend l'individu pour agir sur le cours de sa vie.

L'analyse de la position sociale des personnes sans domicile montre un va et vient constant entre des moments d'intégration et des moments de marginalisation : occuper un emploi intérimaire, faire les vendanges, percevoir le RMI, être hospitalisé, être hébergé quelque temps chez un copain, trouver un foyer, etc. ; toutes ces situations relèvent de différents attachements sociaux et d'une diversité de liens sociétaux. C'est ensemble qu'elles se trouvent dominées par la précarité économique et relationnelle et c'est ce va et vient contraignant qui devient révélateur d'une forme anomique du lien social. D'où le choix théorique de la notion de carrière (Becker, 1985) pour expliciter cette position. Nous l'entendons pour notre part et sur ce terrain d'enquête, comme un ensemble cohérent d'initiations, d'imitations, d'apprentissages et d'épreuves qui conduisent les individus à une « dégradation des besoins » (Vexliard, 1998) accompagnant des formes multiples de maintien de soi, et qui ouvrent le procès de l'adaptation à la survie.

Comprendre la sortie d'une *carrière de survie* revient donc à reconsidérer cette dernière eu égard aux valeurs et compétences qu'elle a permis de développer. Nous avons placé au cœur de notre analyse la spécificité d'une période de la vie où de nouvelles formes de socialisation se sont développées au sein de deux milieux principaux, la rue et l'assistance, consacrant la précarisation des liens sociaux ordinaires. C'est pourquoi nous insistons sur l'idée du mouvement, de l'instabilité, du changement, non pas pour expliquer le passage d'un dedans à un dehors mais pour examiner le processus de socialisation/désocialisation qui a présidé à l'entrée dans une carrière de survie et qui conduira à sa sortie. En nous attachant à ce processus, nous l'indexons aux événements marquants et déstabilisant de la vie : le placement familial, la séparation conjugale, le licenciement, l'incarcération, etc. qui sont convoqués par les intéressés pour justifier de leur parcours. Pour notre part, nous avons prêté attention à la synchronie des deux temps du processus. Pour expliciter celui-ci et de la même manière que la crise identitaire permet de saisir les éléments psychiques et sociaux qui composent l'identité de tout un chacun (Erikson, 1972, Pollack, 1990), nous avons repéré les « moments critiques » (Strauss, 1992) qui engendrent la déstabilisation sociale pour analyser les caractéristiques des modalités de socialisation nécessaires au maintien de l'avenir et présents en d'autres circonstances de la vie et dans la carrière même. Le terme de sortie doit ainsi être pensé au cœur du processus, c'est-à-dire non seulement comme la fin d'une carrière mais dans le vis-à-vis entre « moments critiques » et étapes significatives de recomposition biographique : c'est ce que nous appelons *le travail de la reconversion*.

Le terme de reconversion nous paraît adéquat pour spécifier cette réorganisation biographique. Il tient ensemble la permanence de soi et les discontinuités

biographiques. Poursuivant l'emprunt à la sociologie du travail, la reconversion advient lorsqu'un nombre de conditions suffisantes (matérielles, relationnelles, affectives et symboliques) sont réunies et ouvrent la voie à la sortie. Non sans risque et crainte de ne pas y parvenir. Le sentiment subjectif de la fragilité du point d'arrivée (en être sorti) met en évidence la tension le retour à une vie « normale » et l'investissement des normes sociales reconsidérées à l'horizon d'un avenir qui se dessine et les voies possibles permettant de réorganiser sa vie ; ce que nous avons nommé *des articulateurs* qui permettent de transformer des contraintes en ressources pour l'action, par exemple, les dispositifs d'aide.

Dans tous les récits recueillis, la reconversion est donc toujours envisagée au regard de la carrière, des épreuves qui ont été surmontées et au regard de la réinterprétation du sens donné à la vie afin d'en élucider les nouvelles orientations qui président au maintien de l'avenir. Envisagé ainsi, le travail de la reconversion ne peut être approché que par le récit biographique.

Nous savons que la reconstruction du passé s'effectue à partir du présent par l' «évocation et (le) secours des autres ou de leurs œuvres » (Halbwachs, 1994). C'est ainsi que la reconstruction biographique s'appuie essentiellement sur la situation d'énonciation qui la fait naître (Lejeune ,1975). C'est ainsi que les individus ont mis en rapport d'une part, les périodes de vulnérabilité comme de marginalisation extrême auxquelles ils ont été confrontés et, d'autre part, les temps (dont celui du présent mais non exclusivement) de stabilité (re)conquise.

S'il ne participe pas directement à la sortie, le récit délivré au sociologue en est une mise en forme, une nouvelle traduction qui s'inscrit dans une histoire de vie qui, se racontant, rattache l'expérience de la survie à la totalité de la vie. Et c'est en tant qu'unité avec sa propre densité et ses propres limites temporelles que la carrière de survie est rattachée après coup au cours de la vie, restituant ainsi l'unité de soi du narrateur. En ce sens, l'aventure de la survie fait frémir la vie de l'expérience du risque conjuré et lui donne sa gravité.

Résultats de recherche

Le contenu des récits délivrés au sociologue donne signification à *la sortie*, en ce qu'elle pose problème aux intéressés eux-mêmes. Dans un premier sens, on peut dire que s'en sortir c'est retrouver l'unité biographique et s'inscrire dans une perspective d'avenir. Les projets de tous les individus rencontrés attestent de cela. Les conditions de cette sortie reposent sur la stabilité et la sécurité retrouvée et s'organisent selon deux modalités essentielles que nous avons mises à jour : soit la rencontre de personnes clefs permettant d'accéder à de nouveaux champs d'action et ouvrant l'espace d'une élaboration réflexive de la discontinuité biographique (l'unité biographique intègre bien évidemment la discontinuité et n'implique pas la linéarité de la vie) ; soit la lutte collective et le soutien des pairs. Notons, là encore, l'importance des rencontres dans cette deuxième forme.

Une forme typique : la rencontre

Ce sont les rencontres qui font basculer les carrières et qui amorcent le travail de la reconversion. Elles se manifestent comme les éléments clef de la discontinuité biographique. Elles ne sont pas décrites comme un accompagnement social qui se traduirait par un « faire avec » mais elles sont des aiguillons de l'action vers d'autres horizons possibles parce que rendus accessibles.

Typifiée, la rencontre est obstacle, opposition puisqu'elle ouvre à la négociation des points de vue et à la prise de position que nécessite toute action. Elle ne fait pas unité, mais construit l'altérité par le travail de la reconnaissance. Si les velléités d'action pour s'en sortir sont acceptées, c'est parce que là se tient le dialogue. Sans doute faut-il qu'elle arrive au moment propice où les vicissitudes de la rue augmentent le risque de voir s'éloigner les chances ou les raisons de s'en sortir. Là où les SDF parlent du déclic pour expliquer le basculement d'une velléité à une volonté, nous l'avons analysé comme un ensemble de faits parfois ténus qui lient l'entrée dans la carrière à la sortie de la carrière : autant dire que la rencontre est un travail où se nouent et se dénouent des attaches biographiques qui invitent la personne SDF à réinterpréter son passé. Les événements du passé qui avaient été jusqu'alors écartés du souvenir sont reconsidérés à partir d'un changement de position où le SDF narrateur se dit aussi auteur et responsable. Travail ou processus de la reprise en main des actions du passé. Ne se fait pas seulement jour ici une identité narrative (Ricoeur, 1985) constitutive de l'identité sociale, mais se dessine une « trame du projet où le soi se construit par des actes ayant entre eux une continuité intentionnelle et motivationnelle. » (Proust, 1996, p.162). La

conquête de soi ce serait dès lors « le projet d'agir conformément à des fins *propres.* » (*Ibid.*, p.163). Ressaisie à ce point du basculement, chaque nouvelle action deviendra dès lors une séquence des *récits de la reconquête de soi*. C'est ainsi que nous pouvons qualifier ces récits qui parfois réinterprètent la carrière comme une formation initiatique mais qui toujours obligent à une *conversion.*

Dans ce mouvement entre passé et présent, la vie à la rue n'est pas oubliée. Elle est reconstruite au regard de l'heureuse fin : on en découvre sous un nouveau jour les potentialités expérientielles, les prises identitaires, les adaptations et les compétences développées face aux épreuves et aux violences de la survie et l'omniprésence de la mort (celles des autres et la sienne propre qui s'est affichée en ce temps d'horizon bouché). L'agencement de ces séquences qui assurent la cohérence des récits, conduit chaque narrateur à adopter, au regard de ce que nous nommons *les acquis de l'expérience*, l'attitude du converti.

En effet, la carrière a bien souvent fermé l'expression du choix. Il faut donc retrouver « cette situation de doute créée par la sélection de l'acteur dans sa situation biographiquement déterminée dans un monde pris pour allant de soi (et qui) est ce qui seul rend possible la délibération et le choix. » (Schütz, 1987, p. 66). Non seulement donc se retrouver soi (récit de la reconquête de soi) mais encore le monde allant de soi (le point de vue du narrateur au temps de l'énonciation), condition sine qua non de l'action délibérée. Autrement dit, retrouver cette croyance dans un monde dans lequel on peut prendre à nouveau le risque d'agir. On peut dès lors dire, en suivant William James que la croyance dans le monde, définie comme une « disposition à agir », repose sur une confiance (une foi) , afin « de restaurer le sens du monde, de surmonter le non sens que provoquent les crises morales » (*in* Lapoujade, 1997, p. 92). Chacun des narrateurs ne se situe pas exactement au même point dans cette délibération entre le temps de la reconquête de soi et le temps présent de la confiance retrouvée. Selon l'étape à laquelle ils se trouvent dans le processus de reconversion, ils penchent plus d'un côté que de l'autre, montrant en cela la fragilité de leur position actuelle. Le choix de l'entrée sur le terrain par les travailleurs sociaux a effectué une sorte de tri de la population puisque les personnes rencontrées étaient encore toutes situées à proximité du réseau assistantiel et de fait, pour la majorité encore, inscrites dans le processus de reconversion, à une distance assez faible de la survie. Les entretiens biographiques nous ont ainsi permis d'investiguer le processus même de la reconversion et les épreuves de l'intégration sociale, mais comportaient aussi des limites dans l'analyse pour objectiver des critères d'intégration.

2 Une forme d'organisation collective : l'entraide

La reconnaissance de la survie s'avère le socle de la revendication amorcée par les mouvements collectifs. Ce que nous appelons *l'expérience commune* c'est la transformation en ressource mobilisable pour l'action collective des acquis de l'expérience entendus eux, sur le registre individuel. En tout état de cause, sur le registre collectif comme sur le registre individuel, on observe dans ce mouvement vers la sortie, une revendication forte de l'identité SDF au nom de l'expérience vécue, renversant en cela le stigmate en atout positif. On a pu observer que la revendication d'une culture de la rue est au fondement de l'action au cours des expérimentations collectives. De la même manière, lors des rencontres réussies, la reconnaissance des compétences et des capacités développées pour survivre se combine toujours à la lutte contre l'enfermement dans la carrière de survie.

Au sein des diverses tentatives d'organisation collective des SDF par eux-mêmes, l'entraide occupe une place à part. L'association que nous avons étudiée a su s'appuyer sur des cadres de l'action collective initiée auparavant par des mouvements militants organisés comme le *Droit Au Logement* ou le *Mouvement des chômeurs* mais aussi sur la présence de *leaders*, sur l'opportunité d'un événement rassembleur (comme la mort de froid d'un SDF) et sur des soutiens extérieurs permettant la gestion de conflits avec des élus. Elle s'apparente aux mouvements de lutte de SDF emmenés par des anciens SDF qui se sont organisés dans différentes villes (à Strasbourg, à Saint-Étienne), occupent des squats puis se constituent en associations, comme à Chambéry où un squat au milieu des bois deviendra (…) une association (Uranos) d'auto construction d'habitations en bois (ASH, 21/02/1997). Ces actions militantes qui aboutissent à la légalisation des squats peuvent entraîner des conflits avec les travailleurs sociaux qui ne sont pas prêts à s'engager dans des actions de type : lutte revendicatrice. En effet, la revendication de l'expérience de la rue intègre bien évidemment l'expérience

de l'assistance et c'est donc parfois contre l'assistance que se situent les SDF même si c'est par son intermédiaire qu'ils ont réussi à franchir des étapes vers la sortie. Néanmoins « s'en sortir » en ce cas revient à s'affranchir du monde de l'assistance (à l'opposé de l'usager devenu bénévole), à revendiquer son autonomie par rapport à elle tout en lui empruntant parfois des modèles d'action, en particulier celui fondé sur le projet personnalisé qui sera ici soutenu collectivement par les pairs et ainsi à s'inscrire dans une voie alternative dans le champ même de l'intervention sociale. Ces associations ne se situent pas sur le registre de la défense d'intérêts spécifiques, mais demeurent plutôt sur le registre de la contestation des formes de prises en charge traditionnelles. La dimension créative ou innovante de leurs actions s'inscrit en alternative à ces dernières. À la manière des associations de patients qui revendiquent la gestion de leur maladie, la *gestion de la sortie* est revendiquée par les SDF eux-mêmes qui, seuls, peuvent en décider et trouver, grâce à la confiance des autres, les soutiens nécessaires et les moyens pour se mobiliser et construire leur projet d'avenir.

Quelles sont les caractéristiques de l'entraide dans cette forme de mobilisation du point de vue des ressources mobilisées et de l'action entreprise ? Il faut noter au préalable que l'entraide se manifeste de manière spécifique : la vie quotidienne vécue collectivement. À la différence des autres groupes de *self-help* connus (associations de malades ou de toxicomanes par exemple), le point commun de ces groupes est précisément le fait que les individus qui les composent à l'origine n'ont pas de domicile. Comme pour les alcooliques anonymes ou certains groupes de toxicomanes, il y a, au point de départ de l'entraide, la volonté de se soutenir face aux vicissitudes de la sortie.

- Au premier niveau de compréhension des liens interpersonnels qui se sont noués au sein de l'association, l'entraide relève de l'entre soi, d'une solidarité de type primaire pourrait-on dire qui, malgré les écarts de comportements, ne retient que ce qui fonde le ciment de *l'expérience commune*. En font partie les addictions, l'alcool surtout mais aussi d'autres comportements individuels de type asocial qui sont autant d'obstacles à la vie collective harmonieuse et qui devront être transformés en ressource pour l'action. C'est tout l'enjeu de cette solidarité d'anciens « collègues de galère ». Dans l'association étudiée par exemple, l'épisode de la mise en place d'un bar associatif au cœur même de la maison commune est significatif de ce renversement de perspectives. Le « nous » qui est énoncé dans tous les témoignages recueillis exprime tout d'abord *l'expérience commune de la rue*, le vécu d'une ruine économique, d'une détresse sociale et affective. Néanmoins, dans les propos de tous les protagonistes, ce « nous » oppose deux réalités bien différentes de l'expérience de la rue. Avec d'un côté, ceux qui ont conservé tous leurs repères de sociabilité, qui ont le plus souvent « fait la route » et les autres, ceux qui ont été entraînés dans le processus de « clochardisation » et qui sont dits « *cassés* » par les premiers. D'où, à terme, un accueil plutôt réservé aux premiers.

- La solidarité interpersonnelle prend une autre signification. Les locaux occupés ou octroyés à la suite des luttes vont devenir le lieu retrouvé de la maison, dans le sens de *la maisonnée*, de *la communauté* unie par des liens affectifs forts. On le sait, ce qui marque plus que tout l'expérience commune des personnes sans domicile, c'est la perte vécue de l'habitat. La survie est marquée par l'abri précaire et l'hébergement social. La hiérarchisation des abris s'appuie pour les intéressés sur le degré de protection et le sentiment de sécurité et de confort qu'ils procurent. L'abri précaire regroupe tous ces territoires qui vont de l'abri ouvert ou couvert jusqu'à l'espace quasi-privé du squat. Dans ces mouvements, le squat investi apparaît comme une étape essentielle dans la recherche d'un lieu où habiter et non plus où être abrité ou hébergé. Quand la vie dans la maison s'organise, il est remarquable d'observer combien son aménagement est essentiel pour ses habitants. Les décisions sont prises ensemble pour le choix des espaces de vie communautaire, pour les lieux de l'intimité, les chambres, pour l'organisation des moments de rassemblements, les repas, les jours de fête (Noël, Nouvel An, mais aussi les anniversaires de chacun) qui scandent le calendrier de l'histoire commune.

- L'entraide intègre enfin la dimension associative. Le soutien de nombre d'individus concernés, adhérents à cette cause mais souvent aussi membres d'autres associations (association théâtrale, *Terre des Hommes*, *Médecin du Monde*, etc.) n'est pas seulement une aide venue de l'extérieur mais une composante interne des mouvements. Ces membres engagés, témoins actifs - et certains d'entre eux plus que d'autres du fait de leur personnalité, de leurs convictions, de leur

activité militante et de leur surface sociale – sont présents dans la vie associative. Un « nous » se matérialise lorsque les membres du Conseil d'Administration sont élus à parité égale entre résidents et non résidents. L'entraide n'est donc pas seulement un entre soi. Elle implique une ouverture sur l'extérieur comme une famille qui s'agrandirait sans cesse. La métaphore de la famille - « *on se serre les coudes* »- largement utilisée par les protagonistes rappelle que l'appartenance ne peut être tiède. Elle est *de facto* fortement chargée d'affects et les membres extérieurs doivent partager la cause associative en refusant la séparation entre « *les SDF et les insérés* » et en dénonçant la dite *« fracture sociale* » par un engagement actif.

La sortie de la carrière se décline souvent dans un rapport avec l'assistance, rapport transformé il est vrai mais qui nous fait dire, selon la formule consacrée, que « certains s'en sortent sans en sortir », c'est-à-dire sans sortir du milieu de l'assistance. Néanmoins et c'est l'essentiel pour eux, ils sont sortis de la rue *stricto sensu* ou plutôt de ce mouvement *entre* rue et assistance. Leur rapport à l'assistance a permis de structurer d'autres rapports sociaux au sein ou en dehors de l'assistance : rapport au travail, rapport à la famille… ; jusqu'à en certains cas, construire un autre rapport à l'assistance, rapport d'opposition en premier lieu ou critique virulente qui les conduisent à s'engager dans le champ formant ainsi un nouveau maillon, une alternative à la relation d'aide traditionnelle. L'engagement militant et solidaire devient une nouvelle raison de vivre au sein de l'association d'entraide.

Bibliographie des auteurs cités

Becker Howard. S, *Outsiders, études de sociologie de la déviance* (1963), Métailié, Paris, 1985.

Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995.

Erikson Éric, *Adolescence et crise, la quête d'identité* (1968), Paris, Flammarion, 1972.

Grafmeyer Yves, *Sociologie urbaine*, éd. Nathan, Paris, 1994.

Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1925).

Lapoujade David, *William James. Empirisme et pragmatisme*, PUF, 1997.

Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Le Seuil, « Poétique », 1975.

Pollack Mikaël, *L'expérience concentrationnaire*, Paris, Métaillié, 1990.

Proust Joëlle, « Identité personnelle et pathologie de l'action », *Raisons Pratiques*, EHESS, n°7, 1996.

Ricoeur Paul, *Temps et récit 3, Le temps raconté*, éd. du Seuil, 1985.

Schütz Alfred, *Le chercheur et le quotidien*, Méridiens Klinksieck, 1987.

Strauss Anselm, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, éd. Métailié, 1992.

Vexliard Alexandre, *Le clochard. Étude de psychologie sociale* (1957), Desclée de Brouwer, 1998.

• CRESGE - Loïc Aubrée, Paul Wallez

Les jeunes en situation d'errance, trajectoires et stratégies de sortie

L'objet de la recherche était d'analyser les processus d'entrée et de sortie de l'errance chez les jeunes âgés entre 18 et 30 ans, d'examiner l'utilisation par ces jeunes des aides et des services offerts et de tenter d'identifier l'effet du recours à ces aides.

L'objectif était de mieux comprendre les processus à l'œuvre dans les dynamiques des personnes qui se trouvent à la rue à un moment donné. Les postulats étaient, d'une part, qu'être sans domicile ne constitue pas une catégorie spécifique mais désigne une situation que connaissent à un moment donné des personnes exclues, d'autre part, que les processus d'exclusion que subissent les personnes sans domicile sont proches de ceux dont sont l'objet les jeunes exclus de l'emploi ou du logement sans passer par l'étape de la rue. Toutefois, le passage à la rue à un moment donné s'explique par la biographie des intéressés. Centrée sur l'analyse des trajectoires et des processus d'entrée et de sortie, la recherche a pris comme référence des populations connaissant des situations voisines.

L'accent mis sur l'analyse des processus de sortie a impliqué une observation des actions mises en place dans le cadre des dispositifs d'urgence et d'insertion et de leurs effets sur les trajectoires des personnes à la rue.

Le matériau de recherche est constitué de récits de vie élaborés à partir d'entretiens effectués auprès de jeunes d'une part, d'un travailleur social au contact de cette personne (référent) d'autre part. Ont ainsi été interrogés 53 jeunes : 33 personnes à la rue ou ayant connu la rue, 20 personnes logées en foyer de jeunes travailleurs ou fréquentant la mission locale pour l'emploi de Lille. Alors que ces derniers ont été soumis à un entretien ponctuel, les personnes ayant connu la rue ont fait l'objet, lorsque cela a été possible, d'une collecte d'informations à plusieurs dates étalées sur quinze mois. Pour des raisons que l'on peut facilement imaginer, tous les jeunes n'ont pas pu être retrouvés ou n'ont pas accepté un nouvel entretien six mois ou un an après le premier : dans 9 cas, les jeunes ont été rencontrés deux, voire trois fois ; dans 15 cas, des informations ont été recueillies auprès des référents six mois et un an après le premier entretien ; dans les 9 derniers cas, nous ne disposons d'aucune information au-delà du premier entretien avec le jeune. À l'exception de ces derniers cas, nous avons pu saisir les évolutions des situations des jeunes à la rue, au fur et à mesure où elles se sont produites.

Une de nos hypothèses était d'affirmer le passage à la rue non comme un état, mais comme une étape, risquée et dangereuse, pleine d'incertitudes, un moment crucial dans l'évolution personnelle. Les histoires de vie nous ont permis de cerner les processus et les systèmes de valeurs qui les sous-tendent. À la fois spécifiques et personnelles, elles contiennent des éléments qui traduisent la condition des jeunes en train de se construire. La comparaison des deux groupes, les jeunes qui ont connu la rue et ceux qui l'ont évitée, donne de la profondeur aux observations. Dans l'approche des personnes rencontrées et dans l'analyse des trajectoires et des stratégies de sortie, nous nous sommes intéressés aux manques, aux déficiences mais également au potentiel et aux capacités de ces jeunes considérés comme des acteurs sociaux vivant l'expérience de l'errance.

Les principaux résultats de la recherche sont organisés autour de quatre points :

1. La précarité constitue une première caractéristique de l'errance : elle est plus structurelle que personnelle ou microsociologique. Elle ne s'affirme pas comme un donné qui s'impose avec nécessité à l'individu. Au contraire elle se révèle au cours de la socialisation et la distinction entre socialisation primaire et secondaire permet de mieux comprendre le processus lui-même et ses effets sur la personnalité sociale de l'individu. Elle concerne dans certains cas l'apprentissage des savoirs de base caractéristiques de la socialisation primaire et retentit ainsi sur la perception et la découverte du monde. Mais elle peut concerner la socialisation secondaire par la prise de conscience de l'individu sur l'influence sociale subie durant l'enfance. Cette précarité peut générer deux attitudes chez les jeunes : une attitude de retrait de leur propre histoire se manifestant par un certain fatalisme ou au contraire une grande réactivité dans la gestion de la survie (changements de lieux, recherche de ressources…).

2. Dans le champ produit par le fonctionnement social, l'errance se caractérise par des positions différentes selon le capital social : l'histoire de vie est une méthode d'approche qui permet d'aborder les modalités de la socialisation à partir de la construction de la personnalité sociale. Le capital social se constitue dans des circonstances particulières qui définissent les potentialités, les moyens et les opportunités qui s'offrent à l'individu. Il ne fonctionne pas seulement comme un donné mais comme un produit social. À ce titre le retrait comme la réactivité qui sont les deux attitudes types de l'errance provoquent des situations d'affaiblissement ou de remise en cause de ce capital relationnel. Les expériences ne se transforment pas en savoir capitalisable ou en processus mobilisable pour l'action. Socialisation et capital social interviennent dans l'entrée comme dans la sortie de l'errance.

3. La rupture avec la famille et avec les institutions se produit selon un mode généralement conflictuel. Elle constitue un moment dans l'histoire de vie préparé par des prédispositions acquises durant la socialisation et conforté par le capital social. Cette irruption de l'étrangeté, le choix d'une situation imprévue, peut s'effectuer d'une manière singulière, mais aussi peut se reproduire. Cette reproduction s'inscrit dans un apprentissage social. Elle est à l'origine de la dérive, la rupture des liens entraînant une désorganisation des rôles sociaux et l'adoption de conduites à risques. Dans d'autres cas, la rupture peut être

fondatrice : l'isolement et l'épreuve entraînent un changement d'attitude en profondeur qui relève de la conversion.

4. La socialisation et le capital social sont deux concepts qui fonctionnent comme deux pôles qui éclairent l'histoire de vie. Ils construisent des prédispositions à l'errance dont on ne découvre l'existence qu'au moment de la rupture révélatrice ou du symptôme qui cristallise ces prédispositions. On tente de dégager des figures de l'errance pour revenir sur la constitution d'un habitus qui permet d'en rendre compte.

La socialisation ne peut se comprendre qu'à partir de la personnalité sociale qu'elle tend à développer. La question des ressources sociales mobilisées et mobilisables, ou le capital social mis en œuvre, constitue l'aboutissement logique de notre démarche. Ces deux clés d'entrée ont permis d'analyser les capacités des jeunes et l'utilisation qu'ils font ou non des aides ou des services auxquels ils peuvent accéder, la manière de les mobiliser dans une stratégie de survie ou comme ressources permettant d'avancer dans le projet qu'ils élaborent de manière plus ou moins explicite. Ces capacités renvoient aux moyens dont ils sont détenteurs et que leur rapport avec le système social leur laisse la possibilité d'utiliser.

• ENTPE direction de la recherche/Forméquip - Philippe Zittoun avec Elsa Guillalot, Laure Malicet-Chebbah, Cécile Robert

L'institutionnalisation d'actions publiques locales à destination des « SDF ». Analyse comparative de trois villes : Lyon, Grenoble et Orléans

La recherche que nous avons menée se donne pour objectif d'aborder la question des publics SDF à partir des politiques qui leur sont destinées. Cette analyse en termes d'action publique a donc pour double spécificité de s'intéresser moins aux destinataires qu'aux acteurs de ces dispositifs, et de mobiliser un ensemble de concepts et de questionnements empruntés aux travaux de "politiques publiques". Dans cette perspective, la problématique centrale de cette étude consiste à interroger les conditions de possibilité, et l'éventuelle émergence, d'une politique publique cohérente visant explicitement à intervenir, corriger, apporter des solutions au(x) problème(s) posé(s) par l'existence de populations sans domicile.

En effet, l'existence d'une telle action publique est loin d'être une évidence : à bien des égards, celle-ci se présente comme un assemblage souvent hétéroclite d'acteurs appartenant à différents univers associatifs et institutionnels, mobilisant des instruments et des expertises professionnelles empruntés à des secteurs divers, et dont les formes et degrés de coordination varient fortement d'un terrain à un autre.

Pour autant, il est possible d'identifier un ensemble de processus qui contribuent aujourd'hui à favoriser, dans certaines circonstances et sur certains terrains, la constitution d'une politique publique à destination des SDF : « l'harmonisation » d'un certain nombre de dispositifs locaux sous l'effet d'un ensemble de lois sociales adoptées au cours de la dernière décennie ; l'émergence d'une professionnalisation de ce secteur à travers la construction et la revendication, par les producteurs, d'une expertise spécifique et de savoir-faire propres à ces actions ; la mise en place progressive de coopérations étroites entre les acteurs – publics et associatifs – reposant sur la mise en commun de ressources, de personnels et de publics et l'organisation de leur circulation dans les structures.

Entre fragmentation et institutionnalisation, conflits de valeur et apprentissage collectif, concurrence et coopération se débattent, s'expérimentent et se réinventent, au sein des systèmes d'acteurs locaux observés, le sens et les modalités d'une action publique à destination des populations SDF. Pour rendre compte de la spécificité de cette politique et des transformations qui l'affectent, cette étude s'appuie sur l'analyse comparative de trois configurations locales distinctes : Grenoble, Lyon et Orléans. Il s'agit plus précisément d'identifier les acteurs privilégiés de cette politique (positions, statuts, origines professionnelles, etc.), les représentations

dominantes (de la problématique SDF et des réponses à lui apporter) qui sous-tendent les interventions associatives et institutionnelles, et enfin les modalités selon lesquelles les acteurs organisent leur co-existence et parfois leur coordination.

Nous avons, dans un premier temps, pu mettre en lumière un trait essentiel, à savoir que la gestion publique des populations les plus défavorisées se construit encore essentiellement, pour des raisons historiques et institutionnelles, au niveau local, et plus spécifiquement au niveau communal et intercommunal. De sorte que de fortes disparités sont repérables sur le territoire français et que le seul point commun à nos trois terrains qui s'impose immédiatement à l'observateur s'avère être l'implication massive du secteur associatif sur cette question. À Lyon, comme à Orléans et comme à Grenoble, les associations constituent, en effet, « le fer de lance » de l'action, qu'elles soient de type confessionnel et installées de longue date sur la place, ou qu'elles soient plus récentes et nationales. Mais, à travers la construction d'une typologie des acteurs recensés, qui privilégie les logiques d'intervention mises en oeuvre, nous sommes également parvenus, dans un second temps, à faire apparaître un modèle d'organisation singulier, fragmenté, qui semble caractéristique de l'aide sociale à destination des populations SDF. Certes, l'on n'est pas en présence, en effet, d'un secteur totalement « éclaté », sans aucune cohérence ou logique interne. On n'est pas confronté à une absence complète de « système ». Cependant, la segmentation reste le maître mot et seul le partage implicite de l'espace public qu'implique l'aide sociale constitue la base suffisante d'un système au plein du terme, et de sa stabilité, dès lors qu'un équilibre, même instable, peut être trouvé. En somme, plusieurs logiques se croisent et s'alimentent mutuellement autour des représentations du public, elles aussi, multiples.

Un seconde dimension explorée dans le cadre de cette enquête concerne les représentations des publics et des modes d'action construites par les acteurs en charge des populations « SDF ». L'hétérogénéité des acteurs intervenant dans ce secteur et l'éclatement des dispositifs se traduisent ici par le fait que la notion de « SDF » s'apparente à une construction sociale encore inachevée, sur les contours et critères de laquelle les protagonistes ne s'accordent pas. Cette absence de définition partagée s'accompagne d'une incertitude forte sur les pratiques. Importés de différents secteurs de politique publique (logement, social, santé, etc.) et empruntés à divers référents professionnels, les instruments et solutions mobilisés sont le plus souvent le résultat de bricolages et forment un dispositif d'ensemble qui s'avère particulièrement éclaté et segmenté. Des processus d'apprentissage collectifs sont toutefois à l'œuvre au niveau local, qui permettent aux acteurs dans ce domaine d'élaborer progressivement des savoirs et savoir-faire spécifiques et, ainsi, de se construire, notamment par la professionnalisation, une identité commune.

Cette construction collective de savoirs est facilitée autant qu'elle facilite le développement d'actions et de pratiques partenariales, qui constitue une troisième dimension analysée dans cette étude Parmi les évolutions qu'a connues ce domaine au cours de ces dix dernières années figure en effet la multiplication des échanges entre acteurs. Qu'il s'agisse d'actions nouvelles menées à plusieurs, de coordination entre actions existantes, de dispositifs fondés sur la mutualisation des ressources, des publics, ou encore des savoirs, il apparaît que les acteurs intervenant auprès des populations sans domicile se connaissent tous, se rencontrent souvent et sont engagés dans de multiples transactions. Dès lors, on peut dire que se constitue progressivement un réseau d'acteurs, ce réseau se caractérisant par la régularité et la fréquence élevée des échanges et par son autonomisation progressive par rapport à d'autres secteurs d'intervention. Les réseaux ainsi constitués prennent des formes différentes selon les territoires étudiés, qui sont notamment fonction du contexte politique, des relations entre les secteurs institutionnels et associatifs, et des caractéristiques (bénévole / salarié, confessionnel / laïque, secteur caritatif / secteur de l'insertion) des acteurs intervenant auprès des publics SDF. De natures différentes et encore non stabilisés, ces réseaux semblent néanmoins attester de la mise en œuvre, à des degrés divers selon les terrains, d'un processus d'institutionnalisation des actions en direction des SDF, favorisant une professionnalisation de ce domaine, et, plus généralement, sa constitution en secteur d'intervention publique à part entière.

• *GRS CNRS Université Lyon 2 - Michel Giraud*

Le jeune SDF et son double ou les ressources des sans ressources. Biographies de jeunes en situation de « dépannage résidentiel »

Cette recherche consiste à analyser un mode particulier d'entrée dans la vie adulte en situation *d'incertitude résidentielle*.

Dans un premier temps, nous nous sommes interrogés sur la signification de la notion (connotation négative : *manque de fixité*), sur sa forme substantive (*état, espèce*), sur sa pertinence vis-à-vis des caractéristiques particulières des sujets de l'enquête. La plupart d'entre eux ne sont pas à proprement parler des « SDF », selon l'acception commune du terme. Si presque tous ont dormi quelques nuits sans-abri, la période vécue à la rue est généralement courte. Par contre, la durée de leur vie de « galère » (vagabondage, existence rythmée par la fréquence des changements de logements précaires d'infortune) est généralement notable.

L'investigation, microsociologique, mise en œuvre dans une structure d'hébergement affectée à une catégorie d'âge spécifique a permis de dégager quelques-unes des « conditions de production » de « l'état SDF », d'entrevoir la dynamique ayant conduit ces jeunes filles et jeunes hommes à une telle situation problématique, de comprendre en partie les manières de vivre en situation de précarité de logement, et, dans une certaine mesure, d'évaluer les « chances de sortie » d'une dynamique inégalement résistible selon la qualité et la quantité des « ressources » disponibles.

Une ébauche de méthode expérimentale : un lieu d'hébergement d'urgence, laboratoire social en grandeur réelle

Le lieu d'enquête est constitué de trois unités d'hébergement temporaire gratuit de jeunes adultes (18-25 ans), pratiquement toujours célibataires, démunis des ressources nécessaires à assurer la charge d'un loyer. Cet organisme est géré par le service de prévention spécialisée du Rhône (Association Départementale du Rhône pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence). Créé en 1996 en association avec la SONACOTRA, ALIAS est un organisme hybride constitué de l'assemblage d'un bailleur social et du service des éducateurs « de rue » de la Sauvegarde, financé conjointement par le département et par l'État. C'est le prolongement d'une activité ancienne du service de prévention : les « chambres de dépannage » ont en effet accueilli des jeunes dès 1972.

Le choix du site de l'enquête a été en grande partie déterminé par les liens anciennement noués entre le service de prévention, et l'équipe de chercheurs. Depuis plus de 15 ans, au cours de plusieurs recherches sur « les jeunes de banlieue », la relation de confiance et d'estime réciproque est devenue au fil du temps rapport d'amitié. Le projet a été discuté, la conduite de l'enquête organisée en collaboration étroite avec la Sauvegarde. Par la suite, les responsables d'ALIAS ont été associés au déroulement de la recherche, et les chercheurs ont été impliqués dans la dynamique de la structure d'hébergement. Car l'association ne concerne pas seulement les conditions pratiques du déroulement de l'enquête. Les hypothèses ont également été discutées avec les responsables d'ALIAS, alors que les chercheurs sont intervenus lors de débats avec les éducateurs et les financeurs (Département et Préfecture).

Les éducateurs ont joué le rôle d'intercesseurs entre les résidants et les enquêteurs. C'est grâce à leur entremise que les résidants ont accepté de se confier aux enquêteurs. Notre premier contact avec les résidants, consistait à « expliquer » les raisons de notre présence et de nos objectifs. Nous leur indiquions alors qu'ils devraient répondre à un ensemble de questions, de manière anonyme et confidentielle, permettant de recueillir le récit de leur biographie, tant pour tenter de comprendre ce qui, au sein de leur histoire, les avait conduits là où ils se trouvaient, que pour recueillir leurs demandes et leurs « besoins ». Ils ne devaient pas en attendre un quelconque bénéfice immédiat, sinon celui de pouvoir conserver les traces de cet échange, sous forme scripturale.

Les responsables d'ALIAS, et plus largement l'ensemble du service de prévention de la Sauvegarde, ont été invités à participer eux-mêmes à l'enquête. Des entretiens des personnels éducatifs en charge de ce service ont été réalisés, (centrés sur les manières de travailler, sur l'historique de la structure d'hébergement,

sur les méthodes d'approche des jeunes, sur la manière dont chacun perçoit sa position au sein des itinéraires des sujets hébergés). Ensuite, pour chaque résidant, deux entretiens ont été réalisés en parallèle : d'un (ou des) responsables d'ALIAS et de l'« éducateur référent », c'est-à-dire l' éducateurs « de rue » qui a soumis la candidature à l'hébergement de son « client ». Ces entretiens offrent, en même temps que des informations complémentaires, une manière de voir, un point de vue particulier, sur l'histoire, sur la personnalité des résidants. Par la suite, à intervalles réguliers, des contacts informels ont permis de suivre la trajectoire des sujets hébergés.

Enfin, des entretiens ont été réalisés avec les responsables des foyers SONACOTRA où sont implantés les deux sites d'ALIAS. Ils ont permis de préciser l'historique de l'association du bailleur avec la Sauvegarde, et de dégager les conditions pratiques de la coexistence des éducateurs et des sujets hébergés à ALIAS et des responsables et locataires des résidences SONACOTRA.

Au total, environ 130 entretiens ont été réalisés, bien évidemment avec la garantie d'anonymat et de confidentialité. L'intégralité du contenu de chaque interview a été systématiquement restituée sous forme écrite à la personne concernée, quel que soit son statut : sujet hébergé, éducateur, etc.

Les principaux résultats.
Un travail composite : gestion des liens, gestion des lieux, gestion du corps

Les sujets, jeunes, sont socialement « embryonnaires ». Rien n'est définitivement fixé, leurs capacités d'évolution sont considérables. Si certains ont vécu de nombreuses années les expériences de la « galère », s'y sont socialisés en se constituant une personnalité caractéristique (dureté comportementale face à la loi de la jungle au sein d'un univers hérissé d'obstacles, constitution d'un réseau de solidarité de pairs jalonné « d'embrouilles » et de « trafics »), la plupart se trouvent en situation « d'incertitude spécifique », si l'on peut oser une telle manière de décrire cette situation instable. Ils ont une perspective du monde social bien particulière. Ce qu'ils en voient, ils sont les seuls à le discerner clairement du fait de leur position « spécifique » et du point de vue qu'elle permet. Ce point de vue constitue une partie de leur « richesse » propre. Ils y acquièrent ainsi, par expérience empirique de leur propre vie, un « capital » constitué de l'intériorisation progressive des « acquis » des expériences qui jalonnent leurs itinéraires.

Et c'est ainsi qu'ils peuvent être en mesure de réaliser des compromis, toujours fragiles, et selon chacun des domaines de la vie matérielle, affective et sociale, dans l'objectif d'accorder au mieux les deux facettes de leur personnalité ; l'une étant « tirée » en direction de l'« espèce dont ils sont tout proches », l'autre étant « tirée » par des forces antagonistes et par la crainte d'être entraîné dans une spirale « désocialisante » et ses sinistres jalons : hôpital psychiatrique, prison, etc., dont certains ont fait l'expérience. Chacun dispose, selon des formes et des degrés divers, d'éléments particuliers apparentés à chacune de ces facettes de leur personnalité sociale, constitutifs de leurs « handicaps » ou de leurs « ressources ». En fonction de la perspective qu'ils ont de leur histoire, de leur position et de leur devenir, ils sont conduits à ajuster en permanence les rapports entre ces divers éléments. Leur histoire est ainsi jalonnée de compromis précaires, sans cesse mis en cause.

Ces compromis ne se réalisent pas sans effort. Une des caractéristiques fondamentales des sujets de l'enquête est d'être en situation de tension permanente. Leur position est instable, ils s'y trouvent en état de perpétuel déséquilibre. Elle nécessite, pour simplement être maintenue (il n'est pas ici question « d'avancée » ou d'évolution), une dépense d'énergie. Et c'est l'analyse des différents modes de gestion individuels et collectifs des tensions issues de cette « incertitude spécifique », qui paraît ici un objectif fécond de recherche.

Ces tensions sont perceptibles, à des degrés divers selon chaque cas, dans (et entre) la plupart des « compartiments » de la vie sociale dont les sujets ont fait l'expérience au cours de leur histoire. Ces tensions sont « appliquées » aux différents liens sociaux. Ces liens, qui constituent la « charpente sociale » de tout individu, sont ici perpétuellement sur le point de « se fracturer ». Rarement « rompus », leur maintien contraint à des efforts considérables.

Dans pratiquement tous les cas, cette gestion nécessite une mise à distance. Les liens tendus ne peuvent être maintenus par contact direct. La coexistence en un même lieu des sujets avec les différents acteurs du monde social paraît impraticable. Chacune des tensions appliquées aux

différents liens (avec les membres de la famille, la parentèle, les proches, le personnel scolaire, les camarades de classe, les différents personnels administratifs, les employeurs, etc.), se manifeste par des antagonismes, des « conflits d'espace ». Ces conflits doivent à leur tour être « gérés ».

Cette double gestion de la tension des liens, et des conflits de leur « pratique spatiale », suppose de considérables ressources. C'est en effet là un « travail » permanent que doivent réaliser des sujets fragilisés par leur absence de ressources matérielles. C'est pourquoi son résultat est improbable. Pourtant, et l'expérience l'atteste, certains parviennent à « s'en sortir », c'est-à-dire à réaliser une tâche apparemment au-dessus de leurs forces. Mais au cours de ce travail, ils sont en permanence confrontés à ce que l'on pourrait désigner comme une perte du sens du lien, lors même qu'ils semblent se trouver dans l'incapacité de « découvrir » un lieu où le nouer durablement sans conflit. En mal de liens, ils sont simultanément en mal de lieux. La « non fixité » du domicile n'est pas un problème d'ordre uniquement matériel. Au cours du processus de leur socialisation, il semble que l'espace au sein duquel est susceptible de se « déployer » harmonieusement leur personne se soit progressivement resserré comme peau de chagrin. Sans cesse ils sont « jetés », sans cesse ils sont en quête d'un lieu improbable où enfin « se poser ».

Perdre le sens de ses liens c'est ainsi simultanément perdre le sens de sa place : à l'école, en famille, au travail, etc. Tout se passe comme si ces espaces ne pouvaient plus légitimement « contenir » le sujet. Ce qui revient à dire que les divers espaces constitutifs de « sa » vie sociale paraissent perdre leur signification en tant que réceptacles légitimes de sa personne sociale. En retour, le sujet est affaibli, « amputé », en tout où en partie, des lieux constitutifs de sa « charpente sociale » où sa « présence » semble désormais, à ses propres yeux, incongrue. La plus grande part de son énergie est consacrée au comblement de ces lacunes. Le « besoin » qu'il tente de satisfaire paraît parfois plus pressant que le travail nécessaire à la satisfaction de ses besoins matériels.

Les deux tâches essentielles, étroitement imbriquées, sont d'une part la réalisation sociale (maintien, gestion des liens) et la réalisation « physique » de soi (maintien, gestion du corps). Les combinaisons de ces deux formes de travail sont infinies, d'où la singularité de chaque cas. Ces deux tâches nécessitent de l'énergie, donc des ressources. Les liens sont à la fois des ressources et des sources de dépense d'énergie. Pour les nouer, les maintenir, les gérer, ils nécessitent un travail, pour les ressources qu'ils sont susceptibles de fournir, ils constituent un stock d'énergie disponible pour accomplir l'une ou l'autre des tâches : réalisation sociale ou physique de soi. Dans le cas des sujets interrogés, la tâche nécessaire à la gestion des liens est tellement dépensière en énergie que bien souvent elle ne permet pas la réalisation du travail nécessaire au maintien physique de soi. Tout se passe comme si, dans ce travail de réalisation de leur personne, les sujets épuisaient l'essentiel de leurs ressources. Les « oisifs » sont ici absents. À l'inverse, ce sont sans doute au sein du monde social, ceux qui « travaillent » le plus. C'est par là qu'ils peuvent être distingués en tant « qu'espèce sociale », c'est là le caractère particulier et général des sujets. Ils ne peuvent demeurer « tranquilles », « en repos ».

Chacun des sujets interrogés se distingue par des caractères particuliers qui correspondent aux manifestations des effets, sur sa personnalité, de l'intensité de ce travail. Certains paraissent s'user à la tâche et vieillir précocement. D'autres s'endurcissent, s'indurent. Dans certaines circonstances extrêmes, qui tiennent aux particularités de l'histoire de chacun, ils s'y épuisent : toute leur énergie est destinée à la réalisation de ce « travail » ; ils deviennent incapables de la consacrer à « autre chose », à la scolarité, au « travail » salarié.

Dans cet état d'épuisement, certains sont amenés à l'idée de la néantisation physique de soi, qui atteste une prise de conscience que désormais ils imaginent ne plus pouvoir dépenser davantage d'énergie, que celle-ci est totalement dissipée, que ce « travail » les a épuisés sans donner apparemment aucun résultat. Si notre population comporte une si forte proportion de sujets ayant tenté à un (ou des) moment(s) de leur histoire de mettre fin à leur jour, ceci signifie que c'est à ces moments et dans ces circonstances, que cette gestion des tensions entre les liens et les lieux leur a semblé au-dessus de leurs forces, ou, selon une autre formulation, qu'ils se trouvaient alors dénués des ressources suffisantes pour pouvoir en assumer la charge.

Les manières de se comporter que certains acquièrent au fur et à mesure que leur

« travail » d'ajustement s'intensifie, apparaissent dès lors comme des symptômes d'une « maladie » singulière, symptômes qui paraissent accordés à une nosographie d'ordre psychiatrique. Par leurs comportements de retrait sur soi, c'est-à-dire de tentative de mise en « repos » hors d'un processus qui les assigne à ce travail épuisant, ils tombent tout naturellement dans le giron de ceux qui semblent les plus aptes à les « soigner », à les « comprendre ».

Un impossible repos :
les artifices de la fausse quiétude

Ce « travail », nombreux sont ceux qui tentent d'en atténuer la charge (« fatigue ») au moyen d'expédients « artificiels », soit au moyen de substances « licites » (« tranquillisants, psychotropes »), soit par l'usage de produits illicites. Dans les deux cas, le résultat recherché est identique, et bien loin de résoudre leur « problème », contribue à en accentuer la « fixation », à le « coaguler ». Mais cette attitude est parfaitement « compréhensible » ou « logique », ou « normale ». Il s'agit d'une tentative sédative de stopper en quelque sorte, et toujours momentanément, la dynamique au sein de laquelle ils sont engagés et où ils ne perçoivent aucune issue.

Par un processus de destruction lente de soi, de néantisation chronique, le sujet semble se rétracter sur lui-même, solitaire. S'il se cloître, s'il devient asservi aux « drogues », c'est que désormais dépourvu d'énergie, il n'a pas d'autre voie possible que la mise à distance de soi d'un univers qui le contient sans le comprendre. Il semble devenir un contenu vide d'enveloppe (liens à autrui et à l'espace) qui ne peut résister à une forme de dissolution de soi, de dispersement, que par la tentative, improbable dans l'instantané, impossible dans la durée, de se mettre à l'écart de l'espace, des autres et du temps.

C'est pourquoi la « médicalisation » sédative de ce processus est une tentation permanente. Ses effets sont pernicieux, et la plupart des sujets l'ont appris : ils rejettent cette forme de résolution de leur « mal », en même temps qu'ils « aspirent » à cet ensommeillement artificiel. Il s'agit d'un processus, non d'un état. Médicaliser revient à cristalliser l'état et extraire artificiellement du « processus ». En outre, l'on peut considérer que ces soins (par auto ou « hétéro » médication) sont susceptibles d'un effet « iatrogène » en contribuant à affaiblir le présupposé « malade », par effacement du « capital de connaissances » accumulées au cours du temps.

Enfin, la « souffrance » qui résulte de l'épuisement dans lequel ils se trouvent après avoir accompli tout au long de leur histoire ce permanent travail d'ajustement, est accentuée par le fait que les origines de celle-ci demeurent méconnues. Les manières « médico-psychiatriques » de les comprendre, qu'ils ont très souvent expérimentées, leur paraissent très fréquemment inadéquates. Ils souffrent alors de cette méconnaissance de soi. Leur souffrance provient aussi de la frustration d'être incompris. Dès lors, ce malaise devient une composante de leurs « difficultés » qui se surajoute aux difficultés propres d'ajustement de soi au monde social.

La « productivité du travail » :
les conditions de production
des ressources

Les comportements des sujets dans la réalisation de ce « travail des liens et des lieux » paraissent antagonistes avec le besoin qui semble à l'évidence le plus urgent de satisfaire, aux yeux de la plupart de ceux qui interviennent au cours de leur itinéraire pour tenter de les aider à « s'insérer » : l'obtention de ressources matérielles durables destinées à garantir leur survie physique et à assurer leur « stabilisation spatiale » par accès à un logement « autonome ». (Il ne s'agit pas ici du conflit très fréquent relatif aux manières de réaliser cet objectif : travail licite *versus* travail illicite). C'est pourquoi les comportements des sujets sont fréquemment considérés comme irrationnels : il y a ici un conflit d'interprétation de « l'urgence », de la priorité du besoin à satisfaire. L'analyse des récits a permis, entre autres choses, de dégager la cohérence des comportements. Les sujets réfléchissent beaucoup sur eux-mêmes. Cette réflexion contribue à une prise de conscience de la priorité de leurs besoins. Dans bien des cas, leur « lucidité » est remarquable. Par la spécificité de leur position, de leur « point de vue » sur eux-mêmes et sur le monde social, ils sont conduits à voir ce que personne n'est en capacité de percevoir spontanément. C'est par là qu'ils deviennent des sujets « rationnels » : ils prennent conscience du *sens* de leurs propres pensées et de leurs actes parfois apparemment insensés. C'est par la prise de conscience obligée des tensions entre « production objective » et « effectuation subjective » de soi, que les sujets sont conduits à ainsi « réfléchir » en

permanence sur eux-mêmes, sur leur passé, sur leur état, sur leur devenir. Cette réflexion n'est pas pure spéculation « gratuite ». Elle constitue l'élément premier du « besoin » auquel ils sont contraints de consacrer leur temps et leur énergie. C'est ici que prend sa source le travail, qui est effort d'ajustement de soi en tant qu'entité objective (déterminée), à soi-même en tant que personne (entité subjective déterminante). Ils sont en situation de « désajustement » ou de « décalage » constant et, sans cesse, tentent de se « réajuster », de se « recaler » : vis-à-vis de leurs liens, vis-à-vis des lieux où ces liens sont susceptibles d'être noués.

Ce travail n'est pas improductif, même si sa « rentabilité » paraît bien souvent improbable. C'est au cours de sa réalisation que l'individu est en capacité de « s'enrichir ». Ces sujets apparemment dénués de ressources sont ici dotés d'un « capital » conséquent. Les enquêteurs ont souvent été frappés de « l'intelligence » de leurs interlocuteurs, en même temps que du peu de profit apparent que la plupart avaient jusque-là tiré de leur intense travail intellectuel. Pourtant, dans la plupart des cas, les connaissances transmises par voie intergénérationnelle ou par acquisition scolaire, sont fort réduites. Ce ne sont pas des « héritiers », ou plutôt leur « héritage », non seulement ils ne peuvent vivre en repos sur des rentes qu'il est incapable de fournir, mais ils sont contraints de le « travailler », c'est-à-dire de dépenser leur énergie à le gérer, pour en tirer, éventuellement, un profit incertain et lointain.

Des héritiers d'un singulier « capital » nécessitant un travail permanent

Les sujets de l'enquête ne sont pas disséminés de manière aléatoire. Sauf quelques exceptions rarissimes, ils se situent dans les catégories, les strates les plus « basses » du monde social. Presque tous sont d'origine ouvrière, une énorme majorité sont des Français dont l'origine étrangère est toute proche. Et pas n'importe quelle origine, ce sont avant tout des sujets d'origine nord-africaine.

Dans l'immense majorité des cas, les sujets, à leur naissance, « reçoivent en héritage » un capital de liens problématiques. Car les parents sont généralement dans des situations telles que, souvent depuis leur petite enfance, ils ont été contraints eux-mêmes de gérer difficilement leur propre et incertain « patrimoine de liens ». Ce capital n'est pas négligeable. Mais il demande sans cesse un travail constant et épuisant d'ajustement difficile. Il y a fréquemment transmission intergénérationnelle de ce « travail », parfois sur plusieurs générations, de même qu'il y a transmission de la pauvreté économique, ces deux éléments étant étroitement imbriqués. Cette forme de transmission du capital de liens est simultanément transmission d'un « patrimoine de lieux » également fort difficile à gérer. En « valeur absolue », cette forme de « capital » est également conséquente : dans la plupart des cas, les lieux sont multiples, et bien souvent transfrontaliers. Là encore, cette multiplicité des lieux est difficile à gérer, parce que les liens qui peuvent y être noués sont conflictuels, antagonistes. Les lieux font surgir les liens aux « coutumes », aux « traditions », à la « religion », aux ascendants éloignés, à la parentèle, etc. L'expérimentation de ces liens, depuis parfois la petite enfance, donne sens à ces différents lieux. Tous sont interconnectés, et l'expérimentation de ces interconnexions est constitutive de la « personnalité spatiale ». La gestion de « la place » de chacun est problématique parce qu'elle engage le sujet vis-à-vis de ses ascendants, des coutumes, de la religion, etc., de « son pays ». Ce qui signifie que chacun de ces lieux ne peut que difficilement être considéré « propre à soi-même», ou « approprié », c'est-à-dire en capacité de contenir de manière significativement harmonieuse la *personne* du sujet.

Quelques formes distinctes de réalisation du travail, selon l'intensité du besoin à satisfaire, selon la pénibilité de la tâche, selon le profit retiré.

Le « travail des liens et des lieux » nécessaire à la satisfaction d'un besoin pressant est le caractère spécifique primordial de la population de l'enquête. Il se révèle fort différent, par sa durée, par son intensité, par la manière de le réaliser, par le profit qui en est retiré. Une analyse statistique sommaire a permis de dégager schématiquement une classification composite des sujets, selon quatre catégories.

La première est constituée des sujets détenteurs d'un volume de liens (notamment familial) conséquent. Ses conditions de production sont variées dans le temps et dans l'espace. (Le plus souvent, ces conditions sont « trans-nationales»). Ces liens sont peu conflictuels, les sujets en ont réussi une gestion optimale. Cette gestion est rendue

problématique à l'occasion d'un événement particulier qui nécessite une mise à distance momentanée hors des lieux où ces liens étaient jusque-là noués. Les sujets parviennent, non sans mal, à optimiser la gestion des liens et des lieux. L'énergie qu'ils consacrent à ce travail est productive. Dans tous les cas, la situation « d'incertitude résidentielle » est brève. Les sujets parviennent à conserver le contrôle de leurs liens et à les reconnecter dans un lieu « approprié ».

Dans le second cas, les liens sont durablement conflictuels. La gestion en est fort difficile et exige un long travail. La réussite de ce travail est improbable. Les opportunités sont rares, qui permettent de le rendre « productif ». Le profit retiré est toujours incertain. La période d'incertitude résidentielle est parfois durable.

Les sujets constitutifs de la troisième catégorie se distinguent par la précocité du travail nécessaire à la gestion des liens et des lieux, notamment familiaux, du fait de la dissociation de la famille et de leur « placement » en dehors de l'espace dévolu aux liens. Ils sont dès lors contraints de travailler leurs liens, parfois dès l'enfance. C'est une tâche à laquelle ils consacrent la majeure partie de leur énergie : ils sont fréquemment incapables de la consacrer à une autre activité. Ce travail n'est cependant pas improductif : les sujets de ce « type » deviennent parfois de véritables « experts en liens » : ils apprennent à utiliser opportunément certains éléments constitutifs de leur itinéraire, parviennent à en maîtriser la dynamique « handicapante », et à les métamorphoser ainsi en « ressources ». Ils vont alors poursuivre leur vie en consacrant une grande part de leurs efforts à gérer ce nouveau capital de ressources de manière à en retirer le meilleur profit. Mais dans la plupart des cas, la période d'incertitude ou de précarité résidentielle est longue.

La quatrième et dernier « type » regroupe les sujets dont le très long travail de gestion des lieux et des liens est le plus « handicapant » et le moins porteur de fruits apparents. Leurs liens, durablement marqués par la violence, l'exploitation, ils ne parviennent pas ou très difficilement à les maîtriser. Cependant, comme dans le cas précédent, certains apprennent à utiliser opportunément certains éléments constitutifs de leur itinéraire, parviennent à en maîtriser la dynamique « handicapante ». Mais la plupart sont dans l'incapacité de réaliser les tâches concrètes indispensables à leur entrée dans la vie adulte. Dénués des ressources institutionnelles qui leur permettent de subsister, les plus affaiblis sont en passe de devenir de « vrais SDF ».

Un nouveau lieu, de nouveaux liens : la dynamique de la vie collective

La collectivité du foyer d'hébergement est une source de liens nouveaux. La seconde partie du rapport représente l'analyse les différentes formes de la vie communautaire, fluctuant selon les diverses manières individuelles d'exploitation de ce « nouveau capital de liens », selon les particularités de chaque itinéraire. Nous avons souligné les conjonctions et les disjonctions, les convergences et les divergences. Analyser la dynamique des groupes permet de dégager les modes collectifs de réalisation du « travail » d'ajustement aux liens et aux lieux, qui se poursuit généralement tout au long de l'hébergement, et se prolonge bien après la sortie. En termes de ressources, les sujets inclus dans le collectif font un usage différentiel des appuis qu'ils y découvrent, en se liant différemment aux éducateurs et à leurs voisins. Ces ressources sont de deux ordres, et correspondant aux deux formes de travail constitutives de la dynamique de la personnalité des sujets : ressources matérielles, appuis dans la quête du travail salarié, ressources « intellectuelles » par réflexions interindividuelles sur les conditions de production du « travail » de chacun, et échange des « produits » de ce travail. En terme d'objectif, les éducateurs contribuent à focaliser certaines directions privilégiées, à en dégager les moyens de réalisation. En retour, les résidants intériorisent une forme de morale collective, concordante ou discordante avec les préceptes des éducateurs. « L'ambiance » de la collectivité est tributaire de la constitution de cette « morale », toujours précaire du fait de l'instabilité des sujets qui la produisent et tentent de la perpétuer. Cette « éthique d'insertion », que nous avons assimilée aux principes de vie des Thélémites, est utopique et uchronique. Si elle « fonctionne », nous avons considéré que c'était parce que c'était là une utopie intelligemment contingente, réalisée grâce à la double « expertise » réalisée par échange des expériences, des hébergeants et des hébergés.

Au sein de la communauté, se réalise un « travail » individuel et collectif dont la portée est selon nous universelle : le temps et l'espace s'y condensent, temps des itinéraires individuels, espaces nationaux

et transnationaux. ALIAS est un minuscule microcosme, mais c'est un laboratoire où l'ensemble des éléments constitutifs de notre problématique se révèlent avec une particulière acuité. Et c'est un petit monde qui s'accroît sans cesse. Les demandes d'hébergement sont considérables, et dépassent largement les capacités d'accueil. La proximité des « enfants d'ALIAS » avec une grande partie de la population des résidences SONACOTRA, attestée par l'osmose constante entre ces deux « populations », révèle cette progression d'une population jeune « en mal de liens et en mal de biens ».

Structures sociales
et comportements individuels

Les liens représentent les « attaches » du sujet aux éléments constitutifs des différentes structures sociales auxquelles il est noué : famille, école, travail salarié, etc. L'ensemble des interconnexions des multiples liens qui relient le sujet aux structures constituent l'individu en tant que sujet socialement déterminé et acteur des structures. Sans cesse, il doit « gérer », ajuster sa position au sein du monde social. Dans le cas de notre population, cette gestion est problématique, et nécessite une permanente dépense d'énergie, un travail où le sujet s'épuise dans la tentative de réalisation de soi en tant que personne, c'est-à-dire acteur des structures.

C'est pourquoi cette instabilité des liens est révélatrice de bouleversements d'une tout autre échelle. Ce phénomène microscopique est l'indice d'un processus de décomposition plus vaste, de l'ensemble des « compartiments » du monde social au sein duquel le sujet est en lien. Cette déstabilisation individuelle représente l'intimité du « travail » macro social des structures. Les comportements constituent les « postures » du travail que le sujet accomplit pour tenter de « s'adapter » et de réagir. En termes de structure, le sujet paraît « arraché » à ses liens. Une force (déterminismes) semble conduire à une projection dans un nulle part de lien et de lieu, il tente de « résister » (comportement) à ce processus, et réagit ainsi « rationnellement » compte tenu des ressources particulières dont il dispose. Il est contraint de travailler ses liens car il est en situation de perdre le sens de son existence au sein de l'univers social. L'essentiel de son énergie est mobilisé en vue de réaliser cet objectif : résister à la dissipation de la conscience de soi en tant qu'entité signifiante du monde social.

Le mouvement des structures paraît ici en grande partie constitutif des « désordres » des individus qui en subissent le plus fortement et le plus durablement les effets. Les sujets de l'échantillon apparaissent dès lors « en pointe » au sein de cette dynamique des structures sociales : ce sont eux qui subissent (et réagissent avec le plus de netteté à) ces mouvements.

Le sujet travaille (comportement) parce qu'il est travaillé (structure). Au cours de ce travail, il apprend la sémantique de l'espace et du temps social. Il est dans l'incapacité de s'ignorer en tant qu'élément du mouvement des structures, car il n'est jamais en condition d'être « la structure faite homme »[5]. C'est là la caractéristique sans doute la plus distinctive de la plupart des sujets de l'enquête, constitutive de leur appartenance à une « espèce sociale ».

Le « repos artificiel » individuel correspond à la quiétude du mouvement des structures. Tout se passe comme si le comportement était « endormi », pour laisser le libre jeu de la dynamique des structures, pour que celle-ci se poursuive avec le moins de heurts possibles. C'est sans doute pourquoi les « traitements » et ses « spécialistes » se sont développés avec une telle rapidité depuis que ce mouvement des structures s'est accéléré. Ce processus de « psychologisation» du social se développe en même temps que se massifient la production et la consommation de substances sédatives destinées à la « tranquillisation » des comportements. Ces traitements, nous l'avons dit, les « soignés » en sont à la fois avides, car ils atténuent la fatigue issue de leur travail permanent d'ajustement de soi à la mobilité des structures, et en même temps ils les rejettent lorsqu'ils se découvrent alors de simples objets manipulés. Le « repos », qui permet l'atténuation de cette forme particulière de « souffrance », ne peut être que transitoire. Si le « traitement » devient durable, il rend problématique le « travail » nécessaire pour (re)devenir « acteur » du mouvement social global. C'est sans doute ici que réside la signification sociale de la dépendance toxicologique. Le sujet tente de se perpétuer dans un état de repos sans cesse interrompu par une nouvelle « plongée » dans un univers où il a de moins en moins sa place. Cette manière d'être au monde correspond à l'état d'assuétude aux « drogues » licites ou illicites.

[5] Pierre Bourdieu, « Avenir de classe et fatalité du probable », *Revue Française de Sociologie*, XV, 1974.

La situation des sujets de l'enquête, vis-à-vis d'un tel processus, est différenciée et instable. Elle s'explique en grande partie par les particularités des itinéraires. Les sujets sont jeunes, ils sont en cours de « formation ». Si la plupart ne sont pas de « véritables SDF », l'analyse de leurs récits dévoile la dynamique qui est susceptible de les conduire à un tel « état ». Nous pensons avoir dégagé quelques éléments fondamentaux de cette dynamique, de laquelle découlent les ressources essentielles de ces « sans ressources ». S'ils sont relativement rares à avoir su ou pu les exploiter avec profit, certains, devenus au fil du temps et de leurs expériences de véritables « experts », semblent progresser par leur quête maîtrisée de nouveaux liens, de nouveaux lieux de vie. Ils sont dès lors en capacité d'enrichir leur « capital » de ressources, et parviennent ainsi à réaliser avec succès la double tâche de réalisation sociale (travail des liens) et matérielle (travail salarié) de soi.

ALIAS constitue un microcosme qui préfigure une manière d'héberger favorable à la réalisation de cette forme composite et complexe de travail. Compte tenu de la croissance de la demande d'hébergement, cette association entre un bailleur et les spécialistes compétents en matière de « travail social » que représentent les éducateurs de prévention, est susceptible, dans un futur proche, d'un vaste développement.

• IDACTE-Interstices - Marc Hatzfeld avec Hélène Hatzfeld et Nadja Ringart

Habitat des SDF et hospitalité urbaine

Le travail de recherche de l'équipe de l'IDACTE confronte la question de l'habitat avec la relation qui porte sur l'habitat : l'hospitalité. Il le fait dans la perspective d'offrir un éclairage permettant de contribuer à comprendre le phénomène, non de le décrire, encore moins de l'expliquer. Cependant, il nous a semblé que la distance induite par cette posture donnait incontestablement des pistes pour agir à l'acteur public, pistes qu'il lui appartient de concrétiser si l'éclairage en question lui paraît pertinent.

La méthode que nous avons adoptée est celle de l'approche ethnologique classique. Nous avons réalisé un travail d'observation de terrain des SDF caractérisé par trois les attitudes suivantes. Des guets à distance et avec silence, prudence et respect, munis de carnet et crayon. Des relations de sympathie engagées avec des personnes sans domiciles que nous avons suivies au cours des péripéties de leur existence, en particulier dans leur quête d'habitat. Des accompagnements de bénévoles et de travailleurs sociaux, dans la rue et dans les lieux d'hébergement.

Quant à la compréhension des politiques publiques, nous avons aussi observé, en situation, la façon dont celles-ci étaient mises en œuvre. Mais nous avons beaucoup rencontré et entrevu des élus, responsables ou acteurs des politiques publiques ainsi que acteurs délégués de politiques de fait.

Notre premier objectif a été de comprendre ce qu'étaient habiter et l'habitat. Nous avons distingué le concept de ses voisins que sont le domicile et le logement et nous avons saisi la dimension la plus exigeante de l'habiter. Sur cette dimension haute du concept, nous avons confronté la théorie et l'observation. La théorie nous est venue d'un court texte de Heidegger intitulé *Bâtir, habiter, penser* qui situe habiter dans une dimension ontologique et en explore même la dimension métaphysique. Les observations du terrain nous ont conforté dans l'idée qu'habiter est, pour les hommes, une nécessité forte.

Le terrain nous a renvoyé en effet, de la part de personnes sans domicile, des gestes, des attitudes, des discours qui portaient en eux non pas seulement l'urgence de trouver un toit pour le soir ou un logement stable, mais l'impérieuse nécessité d'habiter et d'être reconnus dans cette urgence. Dans la détermination des SDF à habiter la ville entière et ses lieux les plus marqués d'humanité, nous avons reconnu une recherche de partage et d'appropriation de la dimension symbolique de la ville. Dans certaines manières de faire et de dire, nous avons perçu l'intention souterraine d'habiter même jusqu'à la conscience des habitants ordinaires.

Cherchant à caractériser la relation spécifique qui, portant sur l'habitat, confronte ceux qui disposent de l'habitat et ceux qui en sont privés, nous avons découvert l'hospitalité. Il nous est alors apparu nécessaire d'explorer plus profondément le sens et les formes constitutives de l'hospitalité. Nous avons eu recours, dans cette tentative exploratoire, à deux textes qui nous ont paru riches de repères et d'indications. Ce sont un texte de la Genèse qui raconte à partir d'un mythe bien connu, celui de Jacob et d'Ésaü, la relation des nomades et des sédentaires. Et un des Trois contes de Flaubert, la légende de Saint Julien l'hospitalier.

Dans ces deux textes, à la fois convergents et complémentaires, nous avons trouvé les rites et les règles qui définissent l'hospitalité. Deux catégories de populations, vivant selon des règles différentes et s'accordant sur une modalité relationnelle comme le sédentaire possède et hérite tandis que le nomade réclame l'hospitalité comme un dû et passe son chemin. Si nous n'avons pas cherché à calquer ce modèle sur nos observations des SDF, ces dernières nous ont conforté sur le constat que cette figure était bien illustrative de la relation des SDF aux habitants ordinaires de la ville.

Tournant alors notre regard vers les maîtres de la ville et de l'habitat, nous avons cherché à retrouver dans leurs choix, leurs gestes et leur façon d'agir à l'égard des SDF quelque chose qui ressemble à de l'hospitalité. Nous avons trouvé alors un foisonnement d'initiatives souvent généreuse, parfois efficaces, mais aussi brouillonnes, pleines d'approxi-mations et de contradictions, initiatives où nous remarquions des façons d'accueillir et d'aider mais peu d'hospitalité. Nous avons vu des politiques désemparés et seuls, peu outillés pour mettre en œuvre des dispositifs pertinents. Des traces cependant de cette hospitalité, vivantes et rigoureuses, mais éparses et livrées à des personnes plus qu'à des décideurs.

Comment comprendre, dès lors, la contradiction cinglante entre les valeurs très affirmées portant sur l'hospitalité et des manières de faire qui ne savent pas ou même refusent de la mettre en actes ? C'est le sens du tragique qui nous a guidés. Qualifiant la réalité de la présence des SDF dans la ville de tragique, nous avons tenté de creuser les rôles de la tragédie. Nous avons alors rapproché les personnages de tragédie que sont le Vladimir de Beckett, le SDF des marches de la gare Montparnasse et le grand Hamlet. Nous y avons trouvé la même distance, le même refus de l'action, le même renoncement, cela même qui, selon Nietzsche, leur permet de "voir" ce que les gens normaux ne voient pas. Nous y avons du coup trouvé la même interpellation à la fois brève et fondamentale sur l'existence, adressée sans pudeur ni réserve aux habitants normaux. Et nous en avons conclu que la présence des SDF dans nos villes tenait lieu d'un discours rappelant avec insistance à la dimension tragique de l'existence.

C'est là que nous avons trouvé un éclairage à la transgression de valeur qui consiste à refuser aux SDF l'hospitalité, leur déniant jusqu'au droit d'habiter et les rejetant finalement aux confins de leur condition d'hommes. Comme si les gens normaux de la ville s'imposaient, afin de conserver le prisme du regard tragique sur le monde, la présence douloureuse au point d'en être insupportable des SDF.

• INED et Université d'Amsterdam - Jean-Marie Firdion
avec la collaboration de Henk de Feijter

Les personnes sans domicile et leur représentation (statistiques et catégories de l'action sociale) : une comparaison Paris-Amsterdam

Cette étude comparative, entre la France et les Pays-Bas, présente les deux systèmes d'État-providence mis en place et détaille les catégories utilisées par les différents agents (associations caritatives ou militantes, producteurs de statistiques nationale et locale, gestionnaires de services d'aide) pour définir et parler des personnes sans domicile. Elle cherche à dégager les effets croisés de ces classements avec les pratiques sociales, les dispositifs et la situation des

populations sans domicile. Nous étudierons particulièrement la situation des jeunes sans domicile qui constituent des catégories de l'action sociale définies de manière différente en France (jeunes sans-abri, jeunes errants) et aux Pays-Bas (jeunes vulnérables, jeunes à problèmes multiples). Nous verrons en quoi ces appellations différentes peuvent traduire des approches différentes.

Les Pays-Bas et la France sont des pays à forte tradition sociale dont les systèmes d'État-providence peuvent être tous deux classés dans le type corporatiste ou modèle bismarckien, c'est-à-dire qu'il s'agit de système contributif s'appuyant sur les salaires et donc l'emploi. Dans chacun d'eux, la crise économique, avec son chômage de masse, a conduit les gouvernements, depuis la fin des années 70, à réexaminer les politiques sociales et le financement des dépenses sociales.

D'une part, les États ont rogné sur la protection sociale pour tenter de limiter le déficit budgétaire, alors que le nombre de titulaires de l'allocation chômage atteignait des records historiques pour les années d'après-guerre dans chacun des pays. D'autre part, chacun des États a innové en mettant en place de nouvelles mesures sociales qui se veulent plus adaptées à ce nouveau contexte (programmes TRACE en France, par exemple, et le *Comprehensive Approach Program* aux Pays-Bas). C'est dans ce contexte que s'est développée et est apparue, dans les débats publics, la question des personnes sans domicile : *daklozen, thuislozen* (sans-abri et sans-logis aux Pays-Bas), SDF (sans domicile fixe, en France).

Si l'on parle davantage des jeunes sans domicile en France (plutôt que de drogués et malades mentaux comme aux Pays-Bas) c'est que leur manque de territorialité ne fait pas, en soi, obstacle à la prise en charge (les populations de sans domicile relèvent de la solidarité de l'État et elles disposent dans la loi de la possibilité de se faire domicilier dans une association) tandis qu'aux Pays-Bas, où les municipalités ont des responsabilités plus importantes, leur sort relève des seules municipalités. Dans ce cas, leur manque d'attachement à un territoire pose difficulté pour les définir comme population cible de la politique sociale municipale, au contraire d'autres catégories fondées sur des caractéristiques liées à des déficiences individuelles (jeunes à problèmes multiples) ou à la faillite de l'égalité des chances (jeunes vulnérables) qui légitiment une action en leur faveur.

Au-delà de ces divergences, il semble que les responsables locaux de l'action sociale utilisent au mieux les ressources prévues par la loi pour faire face à la souffrance des populations en difficulté et qu'ils font, de manière concertée localement, une négociation autour de la règle de façon à l'adapter aux cas humains concrets auxquels ils sont confrontés (plus souvent au niveau départemental en France et municipal aux Pays-Bas, compte tenu d'un type de décentralisation différent).

La négociation autour de la règle pose difficulté : elle bafoue le principe d'égalité (la même règle partout pour tous) mais c'est aussi en faisant jouer cette marge de manœuvre que l'on peut ajuster les dispositifs pour les rendre plus efficaces ou pour y faire accéder des personnes présentant des cas marginaux par rapport à l'énoncé des règles (on le constate par exemple au sein des comités locaux et départementaux d'insertion de la loi sur le RMI). Cela permet aussi d'innover ou de montrer la voie pour des améliorations de l'aide ou de l'action sociale. Comment donc sauvegarder l'égalité des chances (base de l'État-Providence néerlandais) et l'égalité des situations (base de l'État-Providence français) tout en préservant des possibilités d'aménagement qui seront toujours nécessaires pour les situations hors normes et changeantes des populations les plus précaires comme les sans domicile ? Il nous semble que l'évaluation peut ici jouer un rôle important car, si elle est intégrée à la mesure sociale, elle peut concilier efficacité et égalité en posant des gardes fous, contre toute dérive portant préjudice à une catégorie de citoyens, tout en favorisant les ajustements nécessaires, les innovations et en permettant peut-être davantage la mise en place de mesures préventives que réparatrices.

• INED - Maryse Marpsat (responsable), Pascal Arduin, Isabelle Fréchon (rédacteurs)

Aspects dynamiques de la situation des personnes sans domicile

Etre sans domicile n'est pas une caractéristique attachée aux personnes, c'est une situation qui peut n'être que transitoire. Or les facteurs qui favorisent les entrées dans et les sorties de cette situation sont encore insuffisamment connus, notamment des statisticiens, en raison des problèmes méthodologiques que pose le suivi de personnes sans logement propre.

D'un point de vue statistique, ce n'est que depuis peu qu'on dispose, en France, d'enquêtes représentatives, au niveau local, auprès des personnes se trouvant sans domicile à un moment donné. La première enquête nationale de ce type a été réalisée par l'INSEE en 2001, à partir de la méthode d'enquête utilisée pour la première fois en France par l'INED en 1995 (sur Paris intra-muros).

Mais le nombre de personnes s'étant trouvées sans domicile au moins une fois au cours d'une année donnée est sans doute beaucoup plus élevé que celui des personnes sans domicile à une date précise. De plus, la composition de la population est différente dans les deux cas. En effet, l'estimation à une date donnée attribue plus de poids aux personnes sans domicile pour de longues périodes, qui n'ont pas les mêmes caractéristiques que les sans-domicile occasionnels.

On retrouve les problèmes traditionnels de différences entre stocks et flux, qui ne peuvent être vraiment réglés que par l'usage de données longitudinales : soit des données reposant sur la mémoire des personnes interrogées, dont on connaît la fragilité, soit des données de type administratif, recueillie dans le cadre de la gestion de centres d'hébergement ou d'autres services, qui ne couvrent pas l'ensemble de la population visée, soit encore des enquêtes spécifiques de type panel, où on imagine bien la difficulté qu'il y a à retrouver des personnes sans domicile. Le rapport résumé ici envisage ces différents types de méthodes, leurs difficultés propres et leurs apports.

Les enquêtes longitudinales (ou panels)

La méthode, qui n'est pas propre aux études sur les personnes sans domicile, consiste à réaliser une première enquête, qui fournit des renseignements de type socio-démographique sur les personnes interrogées, ainsi que des éléments sur leur trajectoire jusqu'à la date de l'enquête ; puis à essayer de retrouver à plusieurs reprises, chaque fois dans une fenêtre de temps précise, les personnes interrogées la première fois, ou du moins celles qui ont accepté de participer au panel. On leur demande alors des précisions sur leur nouvelle situation et leur trajectoire depuis le dernier passage de l'enquêteur.

Ces enquêtes sont difficiles mais pas impossibles, si l'on multiplie les stratégies visant à retrouver les personnes. Il semble que parmi les personnes que l'on a le plus de mal à rencontrer de nouveau figurent non seulement celles dont la situation a empiré au point qu'elles aient rompu tout lien permettant un contact, ou qui sont gravement malades ou décédées, mais aussi celles dont la situation s'est améliorée et qui ne souhaitent pas qu'on leur rappelle un passé difficile.

Une relecture méthodologique de travaux réalisés à l'INED

Deux des recherches récemment entreprises à l'INED ont abordé la difficulté de retrouver des personnes ayant connu antérieurement une situation de logement précaire. Dans le premier cas, où il s'agissait de revoir dans un délai relativement bref des personnes sans domicile vivant en foyer d'urgence ou dans la rue, la difficulté provenait de la très grande précarité de la situation des personnes. Dans le deuxième cas, c'était le délai écoulé entre le moment de l'entrée de jeunes filles dans un foyer socio-éducatif et celui où on cherchait à les interroger (parfois plusieurs années) qui était la source des difficultés. Les moyens mis en œuvre dans chaque cas sont un exemple de souplesse et d'adaptation face au problème posé et à la population rencontrée. On trouvera dans le rapport une relecture méthodologique de ces deux expériences, mettant en évidence les difficultés, les méthodes employées, les hypothèses que l'on peut faire sur les personnes les plus difficiles à retrouver.

En résumé, de nombreuses stratégies ont été employées pour retrouver les personnes concernées. Si l'observation de la fréquentation quotidienne des lieux n'a pas de sens dans le cas de jeunes filles

sorties depuis longtemps d'un foyer, alors que c'est un outil essentiel lorsqu'il s'agit de personnes vivant à la rue, l'utilisation du réseau de connaissances et des fréquentations d'institutions diverses est essentielle dans les deux cas. Enfin, il est tout aussi important de veiller à ne pas perturber la vie des personnes considérées, ni le fonctionnement des services d'aide, et de toujours laisser à chacun la possibilité de ne pas répondre à l'enquêteur.

L'utilisation des fichiers de gestion

La méthode consiste, sur une aire géographique donnée, pour l'ensemble des services d'aide aux sans-domicile participant à l'opération, à remplir un questionnaire (en général d'une vingtaine de minutes) lors du premier contact avec la personne sans domicile, puis à noter les dates d'entrée et de sortie du système à chaque fois que la personne y a recours, et les modifications de sa situation.

Les enregistrements sont rendus anonymes et un identifiant, unique pour chaque individu, leur est affecté. Lors de la « mise en commun » des enregistrements faits dans les différents services d'aide, cet identifiant permet de « mettre ensemble » tous les enregistrements appartenant à la même personne et de travailler ainsi sur des individus et non plus seulement sur des prestations. Ainsi, la trajectoire des individus à travers les services d'aide est-elle mieux repérée. Cela revient à établir à partir des fichiers de gestion des services une sorte de « panel », sans avoir à réaliser périodiquement une enquête statistique. Diverses mesures préservent la confidentialité des données.

Le but de ce type d'outil est double : faciliter le travail des acteurs de terrain et des travailleurs sociaux, dans leur évaluation de la situation de la personne et son orientation ; procurer de nombreuses données pour la recherche, ainsi que pour la planification et l'évaluation des politiques sociales. Ce recueil de données de base sur toutes les personnes passant par les services d'aide permet aux responsables de ces services et aux décideurs de connaître l'évolution de la population d'un jour à l'autre, d'un mois à l'autre, ou d'une année à l'autre. C'est un outil de gestion qui suit les changements de la population concernée : si une approche de type recensement ou enquête à une date donnée est une photographie de la population, la méthode décrite ici est, selon les termes de Dennis Culhane, « plus proche du film documentaire ». Le rapport examine deux exemples, celui du système américain ANCHOR et celui du fichier établi sur le même principe par l'Observatoire régional de la Santé et des Affaires Sociales de Lorraine.

En résumé, ce type de système d'information présente des avantages et des inconvénients :

- les problèmes de confidentialité doivent être étudiés soigneusement et, dans le cas français, la fusion des fichiers respecter les règles de la CNIL ;

- les personnes sans domicile peuvent être dissuadées de s'adresser aux services d'aide en raison de craintes concernant la divulgation des données ou du recul devant le temps passé à remplir le premier formulaire ; le procédé de recueil systématique des données, surtout s'il est informatisé, peut nuire à la relation qui s'instaure entre le travailleur social et la personne sans domicile ;

- la qualité des données n'est pas assurée ;

- les moyens nécessités pour un bon fonctionnement du système (équipement, personnel qualifié) sont importants, et s'ils ne sont pas assurés, la charge qui pèse sur les travailleurs sociaux est lourde ;

- du côté des avantages, l'information de base est recueillie « une fois pour toutes » et simplement actualisée par la suite ;

- les données recueillies permettent de mieux connaître les trajectoires des personnes concernées, et ainsi de mieux adapter les solutions proposées ;

- la nécessité de s'accorder sur les données à recueillir et l'échange des résultats permet d'entretenir la coopération et l'échange entre gestionnaires des services et autres partenaires participants à l'opération.

Remarquons toutefois que l'intérêt qu'il y a à mettre les données en commun, du point de vue de la connaissance des trajectoires, n'est pas toujours perçu par les différents gestionnaires qui ont tendance à développer des systèmes parallèles mieux adaptés à leurs besoins. Il est sans doute préférable d'envisager un système où chaque centre puisse recueillir, outre les données communes à tous et mises en commun ultérieurement, des données qui lui soient propres, lui permettant ainsi de remplir son rapport d'activité et évitant une double charge de travail. Pour être utilisé avec une chance de succès, ce type d'outil doit être utile à la fois aux organismes d'aide, aux personnes sans domicile, et à la collectivité. Les résultats doivent faire l'objet d'un retour. Par ailleurs, de

nombreux gestionnaires de centres font remarquer qu'il est beaucoup plus facile techniquement de remplir ce type de formule lorsqu'on est dans un centre de longue durée, en raison de la stabilité des personnes, et de la connaissance de leur dossier qui permet de confirmer les données recueillies, que dans un centre d'accueil d'urgence, où les personnes peuvent entrer pour deux nuits, sortir, entrer de nouveau etc., et où l'affluence au moment de l'entrée permet difficilement la saisie de données sur un entretien de vingt minutes. De plus dans les centres d'urgence se présentent certaines personnes en situation irrégulière, qui peuvent répugner à remplir une fiche de renseignement détaillée. Pourtant c'est dans les centres d'urgence que l'apport de ce type de méthode serait le plus intéressant, permettant de voir qui sont celles qui demeurent longtemps dans de telles situations de grandes précarité, et peut-être d'envisager pour elles des solutions différentes. L'un des aspects négatifs de ce type de recherche semble donc être qu'elle est le moins fiable et le plus difficilement réalisable dans les endroits où elle serait le plus utile.

Les enquêtes rétrospectives auprès des ménages logés

Des questions rétrospectives spécifiques, concernant d'éventuelles périodes de vie sans domicile ou de précarité dans le logement, peuvent être insérées dans les questionnaires d'enquêtes auprès de ménages disposant d'un logement *ordinaire*, que ces enquêtes soient ou non principalement consacrées au thème du logement. Les auteurs en tirent des taux de prévalence sur la vie ou sur des périodes de durée diverse.

Plusieurs difficultés sont à prendre en compte lors de la réalisation de ce type d'enquêtes :

- la nécessité d'avoir une formulation claire qui ne fasse pas entrer dans les cas de perte de domicile toute nuit que l'on a pu passer dehors dans le cadre de festivités, de train manqué ou autre. Il faut que les enquêteurs soient spécialement formés et puissent faire suffisamment préciser les circonstances à la personne interrogée pour savoir s'il s'agit d'une des situations que l'on considérera comme concernant l'enquête ; cela risque donc d'alourdir à la fois la formation et la passation du questionnaire;

- toutes les enquêtes citées dans le rapport ont été réalisées par téléphone ; on y retrouve les difficultés actuelles des enquêtes téléphoniques, liées à l'utilisation croissante des portables et à la grande difficulté d'échantillonner sur ceux-ci, pour lesquels il n'existe pas de base de sondage ; par ailleurs, les personnes ayant été sans domicile et disposant actuellement d'un logement (celles qui sont restées sans logement ne sont bien sûr pas touchées par ces enquêtes) sont davantage susceptibles d'être dans une situation difficile et de ne pas disposer d'un téléphone en état de marche ;

- le contexte national intervient certainement (plus ou moins grande mobilité des travailleurs, par exemple) ;

- enfin, beaucoup des enquêtes réalisées aux États-unis (ou en Europe par les mêmes équipes) l'ont été sur des échantillons très faibles ne permettant pas une bonne précision des résultats.

Moyennant ces réserves, il ne paraît pas impossible d'ajouter de telles questions à une enquête auprès des ménages disposant d'un logement ; il semblerait toutefois que dans le cas français peu de personnes soient concernées, du moins par la situation la plus extrême « être à la rue ».

Remarques en guise de conclusion générale

Les interrogations rétrospectives, telles qu'elles sont décrites dans la dernière partie de ce rapport, ont un intérêt pour montrer l'impact d'un phénomène dans l'ensemble de la population, tout en tenant compte de la durée, c'est-à-dire en remplaçant la question « quelle proportion de personnes est sans domicile à un moment donné ? » par « quelle proportion a été touchée par ce phénomène au cours de sa vie / dans les *n* dernières années ? ».

En travaillant soigneusement les questions posées, l'introduction d'une telle préoccupation dans une enquête générale est envisageable et serait intéressante. Il est toutefois difficile par ce type de méthode d'aller beaucoup plus loin, en particulier d'analyser les entrées et sorties de la situation étudiée. En effet, outre les problèmes à se remémorer exactement une situation éloignée dans le temps, il faudrait, lorsqu'on s'intéresse à des pratiques ou des situations rares, comme le fait d'avoir été sans domicile, interroger un nombre très important de personnes pour en trouver suffisamment qui puissent décrire un parcours dans cette situation.

Par ailleurs, les tentatives faites en France semblent montrer que peu de personnes

se soient trouvées « à la rue » au sens strict, et qu'on peut donc être amené à arbitrer en faveur de questions en concernant un plus grand nombre (y compris portant sur certaines mauvaises conditions de logement qui sont encore mal connues, comme l'hébergement par d'autres personnes, introduit depuis peu dans les enquêtes Logement de l'INSEE).

Les *enquêtes longitudinales*, comme les *travaux sur fichiers administratifs* décrits ci-dessus, permettent de savoir si ce sont toujours les mêmes personnes qui sont touchées par un phénomène, ou s'il y a un renouvellement dans la population touchée, et quelles caractéristiques correspondent à une plus ou moins longue durée dans une situation.

L'avantage des fichiers administratifs est leur taille (puisqu'ils visent à l'exhaustivité), qui permet des estimations pour des sous-populations assez petites (exemple : au sein des sans-domicile, les femmes de moins de 25 ans, les personnes bénéficiant de l'AAH…), dans la limite des données recueillies. Ils sont souvent considérés comme moins coûteux, quoique ce point reste contestable (puisqu'ils fournissent des données sur davantage de personnes mais que ces données sont moins approfondies au moins sur certains segments de la population, rendant la comparaison difficile).

L'un des avantages de l'enquête longitudinale par rapport à l'étude à partir de fichiers est que la situation d'enquête permet l'établissement d'une relation, gage à la fois d'une meilleure connaissance des personnes et d'une meilleure compréhension du phénomène, et le passage d'un questionnaire plus long et plus complexe. L'inconvénient en est le coût, surtout s'il s'agit de retrouver des personnes dans les situations les plus précaires, dormant en hébergement d'urgence ou dans l'espace public. Mais les travaux sur fichiers trouvent également leurs limites dans les hébergements d'urgence, et, même si des adaptations en ont été prévues pour l'espace public (fiches établies par les équipes de « maraudes », par exemple), atteindre les sans-domicile les plus à l'écart des services par ce type de méthode paraît également difficile. Dans les deux cas, des personnes peuvent sortir de l'enquête sans qu'on sache trop pour quelle raison (amélioration de la situation qui fait éviter l'enquêteur ou conduit à ne pas se représenter dans un centre d'hébergement, passage en prison, décès, changement de région qui peuvent rendre la personne difficile à retrouver dans le cas d'une enquête et la font sortir du champ observé dans le cas de l'examen de fichiers régionaux, ce qui ne veut pas dire que la personne n'est pas sans-domicile ailleurs). Enfin, il semble que dans plusieurs cas le délai entre le moment où l'enquête a eu lieu et la publication des premiers résultats soit très long, ce qui laisse à penser que certaines difficultés se rencontrent dans l'utilisation des données.

Dans l'état actuel des travaux en France, l'utilisation des fichiers a été testée en Lorraine ; en y consacrant des moyens plus consistants et en tenant compte des limites déjà observées, ce type d'approche pourrait être répliqué ailleurs, du moins sur des agglomérations ou régions où le phénomène reste de faible ampleur. Toutefois, il s'agit de gérer un fichier assez lourd et il convient d'en peser soigneusement les avantages en termes de pilotage de l'action ou de connaissance scientifique et les inconvénients en termes de confidentialité, de lourdeur de gestion pour les services et de facilité d'accès pour les personnes en difficulté (qui risquent d'être dissuadées de faire appel à un service parce qu'elles ne souhaitent pas répondre à des questions).

L'approche par enquête longitudinale n'a, à notre connaissance, pas été tentée sur un échantillon représentatif. En s'inspirant des travaux réalisés à l'étranger, il serait possible, dans un premier temps, d'envisager des études de faisabilité, à petite échelle et sur divers cas. Par exemple on pourrait tester cette méthode auprès d'une cohorte d'entrants (ou de présents à une date donnée) en CHRS, où une certaine stabilité devrait favoriser le recueil des données (sans pour autant supprimer toutes les difficultés) et auprès de quelques personnes dormant dans la rue ou en centre d'urgence, afin d'explorer les limites de cette approche. Parmi les questions pourraient figurer certaines portant sur les changements attendus, ce qui permettrait de les comparer avec les changements réellement repérés par les phases suivantes de l'enquête.

• LAMES Université de Provence - Responsable scientifique Jean-Samuel Bordreuil avec Florence Bouillon, Gilles Suzanne et Marine Vassort

Les formes urbaines de l'errance : lieux, circuits et parcours

Extrait du préambule de Jean-Samuel Bordreuil au rapport de recherche : Des regards étagés et un ordre de lecture

Le présent rapport rassemble trois contributions différentes, trois regards sur un même monde, celui de l'errance à Marseille. Ces regards embrassent leur objet de manière différente, comme on le lira, mais cela ne les empêche pas d'être résonants.

La différence concerne tout d'abord la **portée** du regard. Elle est maximale pour la première de ces contributions, celle de *Marine Vassort*, laquelle embrasse les mondes des "sans" et leurs dispositifs à l'échelle de l'ensemble de la ville.

Elle est intermédiaire pour la seconde contribution, celle due à *Florence Bouillon*. Elle cible sur une forme d'hébergement particulière des sans-abri fixes : celle du "squat". Elle en fait ressortir la variété, mais elle se soucie aussi d'ancrer ces formes dans leur contexte urbain. La variété des lieux d'ancrage de ces squats permet alors d'éclairer la variété des "publics" qui y transitent. Et, réciproquement, cette diversité des "sans", permet de déployer la palette des propriétés urbaines qui comptent dans l'éventail des trajectoires des errants. La focale du regard se resserre enfin dans la dernière contribution, et y atteint son point minimal: micro sociologique.

Les scènes et parcours que restitue *Gilles Suzanne* sont en effet prélevés, et pour l'essentiel, au sein du monde des squatters. En substance les squatters y sont rapportés aux autres squatters – aux autres usagers/passagers du squat –, mais à travers les engagements réciproques qui les rapportent – en actes – les uns aux autres.

Circuits institutionnels et territoires de l'errance à Marseille, par Marine Vassort

Cette recherche qualifie des formes de *sans-abrisme* à partir de mobilités précaires et de parcours urbains, parcours dont la complexité est éclairée par un travail sur la territorialisation de l'errance. L'amorce ne se fait pas à partir de territoires marseillais où se cristallisent différentes formes d'errance (errance de quartier, errances translocale et transnationale). Que se passe-t-il sur un territoire d'errance ? Qu'est-ce qui s'y échange ou s'y négocie ? Pourquoi un groupe d'errants se forme-t-il sur tel ou tel espace pour s'éparpiller ensuite vers d'autres espaces, nous laissant voir des mises en série de territoires ? Pourquoi un jeune âgé de 13 ans revient tous les soirs à la gare et dort la nuit aux alentours ? Parce qu'il y fait le porteur de bagages ? Parce qu'il essaie de prendre un train qui le mènera un temps vers d'autres villes ? Parce qu'il y retrouve ses pairs ?

L'errance se présente en tant qu'acculturation à un mode de survie par l'utilisation variable de réseaux, qu'il soit celui de l'assistance, celui des pairs rencontrés et celui des sociabilités avec différents mondes sociaux. Elle se décrypte dans la multi résidence et le transit spatial permanent. Ses formes et ses figures concrètes apparaissent et disparaissent dans la ville à travers ce jeu croisé entre occupations transitoires de territoires et régulations urbaines. Mais plus on est sédentaire dans la rue, autrement dit immobile dans son errance, plus on va être stigmatisé et désigné comme désocialisé. Inversement, savoir « jouer » des mobilités dans la précarité est une ressource qui permet de traverser des territoires, mais aussi des mondes sociaux et ainsi d'ajuster les rôles.

À partir de l'état des lieux du dispositif d'assistance marseillais, les modes (sociaux et territoriaux) de régulation de l'errance sont éclairés à la lumière de certains paradoxes (la sédentarisation, le *turnover*, le maintien dans l'urgence, le circuit fermé). Puis est proposée une critique des catégories du *sans-abrisme* actives dans le milieu de l'assistance locale. Mais cette typologie institutionnelle va de pair avec une territorialisation des

publics, pour ne pas dire une sectorisation géographique. À Marseille, les publics errants sont identifiés selon leurs territoires de prédilection supposés : « gens de l'Est », « vieux maghrébins », « toxicomanes », « jeunes errants », « zonards », « cas psy » sont des désignations qui rappellent toutes la figure de l'errant extérieur, à la ville, au pays, aux normes sociétales. Sans être des publics labellisés, ils sont néanmoins rapportés aux mondes de la rue et à ses opacités. Une partie est donc consacrée aux territoires de l'errance, qu'ils soient prétracés par les circuits institués ou inventés et négociés chaque jour par les errants eux-mêmes. Cette recherche se termine sur un essai de qualification de deux formes d'errance particulièrement observables : l'errance stationnaire qui rassemble l'errance de quartier, la déambulation et la mendicité régulière ; et l'itinérance qui lie des déplacements régionaux et nationaux à des circulations plus larges, jouant continuellement entre ici et là-bas.

Les dessous de la ville. Inscription territoriale et mobilités urbaines des squatters marseillais, par Florence Bouillon

Abordée d'un point de vue socio-anthropologique, la question des squats dans la ville et des pratiques urbaines des squatters implique d'emblée de se positionner face à deux questionnements récurrents en sciences sociales : celui ayant trait à la question de l'exclusion, et celui qui prend la ville comme objet d'investigation et d'interrogation.

L'étude de l'implantation d'un habitat illégal à Marseille, couplée à celle des déplacements des précaires dans la cité, amènent en effet à proposer d'autres formes de lecture du social que celle qui traduit l'existence de cette précarité en une dualité entre *in* et *out*.

Prendre la ville comme objet, en adoptant une posture compréhensive et micro-sociologique, c'est alors voir la manière dont les squatters sont en capacité d'*inventer la ville*, c'est-à-dire de lui donner de nouvelles formes, d'y trouver d'autres ressources, et de lui attribuer un autre sens que ceux qui dominent les discours légitimes.

L'étude ici présentée prend pour terrains d'enquête trois types de squats, habités par des populations sensiblement différentes : les squats de familles bosno-tsiganes dans la cité Félix Pyat, cité dégradée du 3^{e} arrondissement de Marseille ; les squats de mineurs clandestins situés dans le centre ville, extrêmement précaires et insécurisants ; les squats collectifs enfin, habités en majorité par des jeunes en situation économique précaire mais porteurs d'une volonté d'organisation du squat comme pôle d'activités.

Les squats des familles bosno-tsiganes sont implantés dans une cité organisée en copropriété et en périphérie du centre-ville, ce qui permet d'être moins victimes de la surveillance qui a cours dans le parc social et d'éviter celle qui, policière cette fois, intervient en centre-ville.

Les circuits des Bosno-tsiganes dans la ville, et ceux des femmes en particulier, nous donnent à voir des frontières physiques et sociales, mais aussi des moyens, discursifs notamment, de les franchir. Les parcours, loin d'être uniquement dessinés par les contraintes de la survie et la fréquentation des dispositifs d'assistance, érigent des espaces commerciaux en lieux de sociabilité, et manifestent la capacité des individus fortement paupérisés à créer des espaces de ressources, de loisirs, et de vie. Les squats ont ici à la fois la fonction de logement, d'entrepôt de marchandise et de point de passage pour certaines de ces familles qui font du squat un lieu de transit au sein d'une trajectoire migratoire.

Les mineurs clandestins vivent dans un environnement plus dégradé encore, squattant des appartements insalubres nombreux dans le centre ancien, à proximité de leurs lieux d'activités. Ils en sont souvent très rapidement expulsés. Leur situation administrative et socioculturelle pose là encore des limites à leur mobilité, même s'ils font preuve de compétences étonnantes, dans leur capacité à voyager seuls et à franchir des territoires. Souvent délinquants, et administrativement en situation irrégulière, les mineurs clandestins n'ont que peu accès aux structures d'aide sociale, et seule l'association *Jeunes errants* est en mesure d'en aider matériellement quelques-uns. Les mineurs définissent alors des territoires dans la ville à partir des fonctions qu'ils assignent à ses différents quartiers ou rues. Ils font de micro espaces, dont font partie les squats, des lieux de rencontre, de sociabilité et de protection, même fragiles.

Les squatters des squats collectifs enfin s'implantent eux aussi en centre-ville, mais pour d'autres raisons : s'ils ont des pratiques impliquant une présence dans le centre (fréquentation des bars, de cercles militants ou associatifs etc.), ils cherchent aussi à construire le squat comme un espace d'attraction, politique ou artistique, à en faire un lieu qui a son tour produise de la centralité.

Les déplacements des squatters alors sont liés à une volonté explicite d'*exploration* de la ville, qui passe par la découverte ou la redéfinition d'espaces urbains. Il en va ainsi du marché aux puces, qui devient un lieu de récupération de fruits et légumes hebdomadaire, de rencontre avec d'autres mondes sociaux, de ressources multiples.

C'est alors la fonction du squat lui-même qui demande à être réinterrogée : plus qu'un logement, qu'il est pour tous, le squat est ici un lieu de vie collectif, dans lequel se développent des apprentissages et des compétences, dont celle de circuler, et celle de résister au stigmate dont ces squatters sont, comme tous les pauvres de nos sociétés, l'objet.

La possession d'un *camion*, entendu comme tout véhicule dans lequel il est possible de vivre, est dit complémentaire du squat : il permet d'aller de l'un à l'autre, mais aussi de s'affranchir de la fragilité du squat, en disposant de sa propre maison sur roues, qui elle ne risque pas d'être expulsée à tout moment. La mobilité, et le véhicule qui la permet, devient paradoxalement les lieux de sécurisation des individus, qui par cette liberté revendiquée d'aller et venir réduisent l'incertitude qu'ils ont à subir quotidiennement.

Deux figures de *l'errant* sont ainsi mises à distance à travers l'étude des squats urbains : celle d'une errance désorientée et égarée, comme si les déplacements des individus n'étaient pas toujours informés et décidés, même *a minima* ; celle également d'une errance assistée, comme si l'institution seule pouvait décider des parcours.

La mobilité des précaires dans la ville prend des formes multiples, connaît d'autres registres d'indexation que ceux précédemment citées. La ville est non seulement habitée par eux mais aussi nommée et explorée. Ses frontières sont en permanence réinventées, fruits des expériences individuelles et collectives.

Les cheminements urbains de l'errance : sédentarités et mobilités précaires à Marseille, par Gilles Suzanne

Nous travaillons ici autour de ce que l'on appelle « l'errance ». Si nous essayons de la définir de façon claire, nous pouvons dire que nous travaillons à propos des temps, des espaces urbains et des figures contrastées de la sédentarité et de la mobilité de personnes en situation de précarité résidentielle, économique ou autre. Ces moments et ces personnes de l'errance sont la trame de mobilités précaires certes, mais, quoi qu'il en soit, concertées et ancrées.

La plupart du temps, l'errance est appréhendée comme un ensemble de formes gyrovagues de circulations à l'intérieur des mêmes mondes de marginalité. Que l'on puisse circuler dans des situations d'hyper marginalité et dans des mondes sociaux qui sont justement les mondes de la marginalité ne fait aucun doute. En revanche et pour peu que l'on prenne soin de « repeupler » les « mondes de l'errance », on s'aperçoit bien vite que cette errance procède comme dispositif de circulation migratoire. Ces dispositifs bien loin de fonctionner à l'identique trament des lieux et règlent des coprésences en situation. Ces circulations carburent à l'hétérogénéité des mondes sociaux qu'elles parcourent.

Ce qui nous préoccupe ici est d'aborder la question de l'errance en tant que circulation, c'est-à-dire comme une situation sans cesse négociée. Ces dispositifs de mobilité procèdent par appuis successifs et les circulants les plus précaires arrivent plus ou moins à conduire leur circulation. Cette errance est peuplée de rencontres, de compagnons de route et de cheminements qui se font entre squats, asiles de nuit ou guichets diurnes de l'assistance. Ces activités de l'errance prennent sens dans des projets migratoires indexés sur les circuits de la « fringue », du logement ou de l'alimentaire.

Pour mieux cerner les logiques de points de chute qui animent ces projets migratoires nous proposons une entrée dans l'errance par les squats. Ces squats sont pris dans de vastes circulations et correspondent à des moments de tension entre mobilité et sédentarité. Ces moments sont ceux du télescopage entre des mondes sociaux contrastés. Cette altérité propre à la ville et aux espaces ressources

dans lesquels elle se met en scène donne un cadre toujours renouvelé à l'errance.

À travers des comptes-rendus d'observations et par la restitution de bribes de conversations nous abordons ici la question des formes de circulation de personnes en situation de précarité au moins matérielle sinon morale. Nous tentons d'y répondre en comprenant comment ces personnes installent des activités entre l'ici et l'ailleurs en circulant à travers des mondes sociaux variés. Nous terminons en interrogeant ces nouvelles formes d'activités et ces nouveaux types de rapports aux territoires et à autrui qu'entretiennent ceux pour qui la précarité est le quotidien.

• LAPSAC Université Bordeaux 2 - Responsable scientifique Didier Lapeyronnie avec Cécile Péchu et Muriel Villeneuve

Les SDF entre l'expérience et l'action : action collective et réinsertion sociale

Cette recherche porte sur les dynamiques collectives de revendication parmi la population sans-logis. Il s'agit, au lieu de considérer les trajectoires du point de vue des dysfonctionnements sociaux qui conduisent des personnes à des situations de grande exclusion, d'envisager ces situations du point de vue inverse, c'est-à-dire de comprendre les mécanismes sociaux et les stratégies des individus du point de vue de la sortie de ces situations. Pour employer une métaphore, nous envisageons le SDF non pas comme un homme qui tombe, mais comme un homme qui se relève. On a ainsi cherché à appréhender ce qui peut constituer pour certains un élément de sortie de l'exclusion, et pour le moins un élément empêchant la « clochardisation ». Comment passe-t-on d'une expérience définie essentiellement par la privation à l'action collective qui suppose l'existence de ressources sociales et personnelles ? Quels sont les modes d'interventions qui permettent de valoriser ces ressources quand elles existent ou qui permettent d'en apporter quand elles font défaut ? Nous cherchons ici à comprendre le passage de l'expérience à l'action, et par la compréhension de ce passage, à mieux analyser l'expérience elle-même. En étudiant les actions collectives de revendication menées par et au nom des sans-logis, nous prenons en compte deux des acquis principaux des études existantes sur les SDF : d'une part, le fait que la situation de sans logement doit être appréhendée comme étape d'un processus et non pas comme un état, et d'autre part l'hétérogénéité de la catégorie désignée sous l'appellation SDF.

En décidant de travailler sur les parcours de personnes sorties de l'exclusion, ou tout de moins ayant solutionné leur problème de sans logement, nous nous donnons les moyens de lever un certain nombre des obstacles méthodologiques propres à une enquête sur les sans domicile. Moins pris dans une logique de survie que lorsqu'ils étaient à la rue, les enquêtés éprouvent moins de difficultés à entrer dans le cadre formel d'entretiens semi directifs. Néanmoins, des problèmes se posent à l'enquêteur, dont d'abord celui de la méthode de constitution des échantillons, qui conditionne le type de données recueillies.

Notre enquête a porté sur deux sites : le Comité des Sans Logis (CDSL) à Paris, et la Coordination SDF (CSDF) à Bordeaux. Ces deux associations ont toutes deux vu le jour au début des années quatre-vingt-dix. Cette concomitance temporelle n'est pas complètement due au hasard, et nous avons cherché à montrer comment, au-delà des causes structurelles du sans logement, la « traduction » de la question sociale sous la forme de l'exclusion à ce moment-là avait pu favoriser l'émergence des mobilisations. Une observation participante nous a par ailleurs permis d'établir les monographies de ces deux organisations, et d'observer le phénomène d'institutionnalisation qu'elles connaissent, institutionnalisation complète effectuée « par le haut » s'agissant de Bordeaux, institutionnalisation relative et « par le bas » à Paris. Les ressources dont bénéficiait l'association parisienne, grâce à l'existence de l'association Droit Au Logement, dont est né le CDSL, ont

probablement joué pour conserver l'autonomie de cette organisation vis-à-vis des institutions et organisations traditionnelles intervenant sur la « question SDF ».

À travers les entretiens menés, nous avons pu établir que les SDF mobilisés n'étaient pas parmi les plus dépourvus de ressources. Surtout, les entretiens confirment ce que de nombreuses études ont avancé : la catégorie SDF est avant tout une construction sociale qui, si elle est agissante au point que des acteurs se regroupent pour agir en son nom, rassemble des individus aux trajectoires très diverses aussi bien s'agissant des parcours d'entrée que de sortie du sans logement. Malgré les limites intrinsèques de toute catégorisation, et notamment sa tendance à naturaliser des situations mouvantes et toujours très particulières, on a tenté de montrer que trois différents types d'acteurs se mobilisaient.

Les témoignages recueillis nous ont par ailleurs permis de revenir sur l'expérience déstructurante que constitue le passage par la rue, pour un temps plus ou moins long. La vie dans la rue en elle-même, mais aussi le contact avec les services sociaux, qu'il s'agisse de l'hébergement d'urgence ou du recours aux travailleurs sociaux, est en effet la plupart du temps à l'origine d'un traumatisme double, physique et psychologique, que les individus auront à dépasser dans le véritable travail qu'est un parcours de « sortie ».

Pour accomplir ce travail, et notamment pour récupérer leur subjectivité d'acteur autonome, les sans-logis bénéficient du soutien de ceux que l'on peut appeler les « passeurs », qui vont aider chacun, par une relation interpersonnelle « gratuite » faite d'engagement et de sa démonstration en acte, à récupérer le sens de sa propre histoire. Le cadre de l'action collective des sans-logis, parce qu'il met justement en scène cet engagement de bénévoles aux côtés des sans domicile, nous semble particulièrement propice à l'établissement de telles relations, et ce d'autant plus que les bénévoles qui y prennent part présentent des caractéristiques sociologiques particulières, et notamment une forme de participation sociale qui inclut une distance aux rôles sociaux.

Mais le cadre collectif de l'action en lui-même, parce qu'il permet aux individus une cristallisation identitaire dans le rôle du militant et une reconstruction quasi-expérimentale d'une communauté grâce à la vie en squat, va rendre plus facile le travail de sortie de l'exclusion. En effet, celle-ci pourra d'abord être pensée en termes collectifs, permettant à l'acteur de s'arracher à son expérience passée avant de pouvoir la reprendre en mains à partir d'une position extérieure et positivée. En chemin, la possibilité d'exprimer la révolte qu'a suscitée l'expérience subie de l'exclusion, dans une forme qui sera reconnue, encadrée et prise en compte, et la prise de conscience par le SDF mobilisé de sa propre utilité sociale vis-à-vis des autres sans-logis vont lui permettre de renouer les fils de l'appartenance sociale que l'expérience du sans logement avait pu briser.

Néanmoins, l'aspect « resocialisant » de l'action collective présente un certain nombre de limites. Qu'il s'agisse de (ré)apprendre à se réapproprier un espace ou de reconstruire un rapport au travail, les séquelles d'un long passage par l'extrême précarité sont parfois tenaces. Le projet collectif n'évitera pas toujours l'abandon d'un projet individuel de sortie et le retour à la rue, même si celui-ci ne se fait jamais dans les conditions de départ : l'expérience de la solidarité, à un moment donné, permet de toute façon aux acteurs de retrouver une certaine confiance en leurs semblables. Ce n'est pas toujours le cas s'agissant des institutions, surtout lorsque comme à Bordeaux, celles-ci se réapproprient un projet qui se voulait autonome.

• LASAR (laboratoire d'analyse socio-anthropologique du risque), Département de sociologie, Université de Caen - Fabrice Liégard

La population des communautés Emmaüs : trajectoires et insertion communautaire

Les communautés Emmaüs sont, à la fois, des lieux d'accueil, des lieux de vie et de travail et, enfin, des lieux où se déploie une exigence de solidarité. Cette solidarité est inscrite de diverses manières dans un fonctionnement que nous nous sommes efforcés d'analyser. Grâce à leur exigence d'autonomie financière, elles marquent une volonté de rupture avec la logique de l'assistanat. La solidarité dont les communautaires sont capables est une contestation en acte du primat donné à l'intérêt économique sur le lien social et l'accueil de l'autre.

Si les communautés apparaissent comme une solution pour ceux qui se sont retrouvés exclus de tous liens sociaux conventionnels, leur analyse ne peut manquer de nourrir la réflexion de ceux qui ont en charge les politiques publiques concernant l'aide aux personnes sans domicile fixe.

Au cœur de la vie communautaire, le travail, rendu possible pour tous ou presque, revêt de multiples fonctions s'articulant les unes aux autres : fonction économique, fonction identitaire, particulièrement. L'hypothèse qui a guidé notre regard est celle de l'existence d'une correspondance étroite entre l'*ethos* des communautés et les *habitus* du public accueilli, issu essentiellement des milieux populaires sous-prolétarisés ou inscrits dans une trajectoire sociale déclinante.

La diversité des trajectoires individuelles observées n'annule donc pas une relative homogénéité de l'ensemble de la population résidante, population située entre "l'inadaptation sociale" en raison de handicaps divers (sociaux, physiques, psychologiques, cognitifs) et le seuil de la population issue de la dite "nouvelle pauvreté". Il semble qu'en deçà et au-delà de ces seuils la population vivant l'exclusion ne vient pas ou ne reste pas dans les communautés Emmaüs.

Après nous être interrogés sur le parcours familial, résidentiel, professionnel, etc., des communautaires, dans l'amont de leurs trajectoires, nous avons tenté de saisir la logique de leurs parcours au sein de la communauté. Si, pour certains, la communauté apparaît d'emblée comme un havre salvateur, pour d'autres, accepter de vivre dans cet espace séparé, socialement disqualifié et, de surcroît composé d'hommes seuls, ne va pas de soi. C'est particulièrement vrai des plus jeunes. L'acceptation d'un destin communautaire ne se fait pas sans résistances et remaniements identitaires, plus ou moins douloureux selon les situations. C'est selon le modèle weberien de *l'idéal type* que nous avons tenté de restituer la logique des parcours.

La communauté, dans son organisation, préserve de la logique de la recherche du profit individuel et de la compétition interindividuelle. De plus, et cela est essentiel, elle ne fait pas peser sur ses membres l'injonction surmoïque d'avoir à se repositionner dans l'espace concurrentiel de la société. Cette dimension est profitable à nombre de communautaires. Par contre, pour quelques autres, rester trop longtemps à Emmaüs, devient un obstacle pour une réintégration dans la société conventionnelle : la communauté ne forme pas professionnellement, ne délivre pas de certificat de travail, est surprotectrice… Au cours de l'histoire, les communautés se sont transformées. Le souci actuel des responsables est de mieux prendre en compte la singularité des projets individuels en repensant l'articulation lien communautaire/lien sociétaire.

Ce travail de recherche résulte d'enquêtes menées par entretiens semi-directifs, entretiens informels et observations de type ethnographique, dans six communautés Emmaüs de la région parisienne et du grand Ouest de la France.

• Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées (ORSMIP) et CIEU-CNRS – Responsable scientifique : Pr Alain Grand.
avec Serge Clément[6], François Fierro[7], Jean Mantovani[8], Marc Pons[9], Marcel Drulhe[10]

À la croisée de lieux et de chroniques : les gens de la rue. Figures de SDF entre action publique et rôle des « passeurs »

Cette recherche a consisté à étudier ce qui s'est construit *avec* des SDF, dans le rapport entre SDF et acteurs divers (associatifs, professionnels, institutionnels, voire simples habitants), dans des lieux très différents, dans lesquels les SDF pouvait avoir une place plus ou moins participative. Elle s'est en premier lieu intéressé aux figures de médiateurs et aux situations de « passeurs », afin de dégager ce qu'elles permettent de rendre possible, en termes de relations régulées entre des personnes désignées ou auto désignées comme SDF. Il s'agissait par-là de définir en quoi ces ensembles ou groupes sociaux sont ou non constitués, ou amenés à se constituer en tant que « publics » d'un lieu, d'une structure, d'une action. Nous avons particulièrement cherché à préciser ainsi les conditions d'émergence de figures publiques de SDF, les conditions par lesquelles peuvent s'établir des passerelles permettant aux SDF ou au fait SDF de s'inscrire dans le domaine public.

Sur le plan méthodologique, trois volets nous ont paru intéressants à développer. Le premier a cherché à *explorer les réseaux constitués,* en interrogeant les interactions vécues entre acteurs, à préciser les *topographies des systèmes de relations*. Sur la base d'entretiens enregistrés et retranscrits, doublés dans certains cas d'un recueil d'information de type « observation participante », parfois aussi d'une documentation écrite, nous nous sommes attachés à *préciser les postures et modèles d'intervention des différents acteurs*. Un deuxième volet a cherché à susciter des discours à contenu biographique et/ou « historique », portant sur *les interventions, actions et formes diverses de mises en procédures,* auprès des divers intervenants. Enfin, pendant les deux années sur lesquelles la recherche s'est déroulée nous nous sommes appliqués *à « suivre » les interventions en cours*, à en questionner les avancées et les faits marquants au moment de leur émergence.

Un premier ensemble de lieu a concerné la ville de Toulouse. L'histoire de la naissance d'un lieu d'accueil d'urgence « à bas seuil d'exigence » jusqu'à sa transformation en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale a révélé la construction d'une catégorie nouvelle, celle de « résidents notoires », qui reconnaît comme habitant de la ville des sans domicile sédentaires. L'implication des sans-abri est plus évidente dans la formule « Habitat Différent », pour laquelle les pouvoirs publics acceptent de soutenir des militants « SDF » dans leur projet de maisonnée « semi communautaire », qui articule habitat et activités de loisirs et culture. Les *squarts* (squats d'artistes) ont été étudiés dans leur hétérogénéité : de la réussite de Myrys-Mix Art, accomplissant un long travail de légitimation auprès des pouvoirs publics, en séparant habitat et ateliers, à des *squarts* plus éphémères ou la question de la mobilité garde un rôle important. La spécificité de ces lieux, c'est qu'ils se situent dans un univers du travail, dans lequel l'artiste ne peut être défini sur le mode négatif. La communauté d'Emmaüs présente un modèle qui associe l'habiter et le travail dans une entreprise communautaire qui évolue entre ouverture et protection, en gardant aussi un fort investissement dans l'action militante et solidaire auprès de l'ensemble du phénomène SDF. Dans le registre d'une offre plus normative, l'histoire de l'association Espoir montre comment une grande diversification de l'accueil de publics toujours plus ciblés a pu passer par

[6] Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines, CNRS, Toulouse.
[7] Pour la Recherche en Information Sociale et Médicale, Toulouse.
[8] Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées, Toulouse.
[9] In Situ Consultant, Toulouse.
[10] Centre d'Études des Rationalités et des Savoirs, Université du Mirail, Toulouse.

des alliances de réseaux originales, par de nouveaux profils professionnels, par l'« enrôlement » de partenaires institutionnels qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble.

Dans le département de l'Ariège, l'inventaire de l'offre montre la limitation à 3 villes de l'offre institutionnelle, mais des interventions très dispersées du milieu associatif. Le modèle de l'intégration est très prégnant dans les discours portés par les structures institutionnelles. Les interventions sont réalisées par des intervenants appartenant au travail social (éducateur, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, animateur). Dans ce cadre, le public « errant » n'est pas défini autrement que par son éloignement à l'intégration et aux dispositifs. Il n'y a pas de caractéristiques propres associées aux SDF, car sont mobilisées différentes figures de l'intégration : les femmes seules avec enfants, les jeunes, les violents, ceux qui sont alcoolisés… La question de l'absence de logement est même parfois mise entre parenthèses. Le modèle caritatif développe l'image de lieux de bas seuil accueillant (ou étant sensés accueillir) tous les publics, c'est à dire ceux les plus éloignés de la société (« d'un projet »), ceux qui ont « le plus de difficulté ». Mais les deux types d'offre apparaissent comme complémentaires, les associations caritatives faisant le lien entre sans-abri et institutions. Toutefois ce continuum peut se révéler très théorique du point de vue des publics concernés.

Une place à part est faite, dans cette recherche, aux « habitats non gouvernés ». D'une part, les « marginaux » du Couserans (Ariège) ne promeuvent en rien les catégories de l'errance car les «publics» qui font ici l'objet de la stigmatisation ne s'inscrivent pas comme objets d'un processus d'exclusion (en cela individus privés des ressources du commun - logement fixe, travail…), mais comme sujets, certes «marginaux», mais dotés des moyens nécessaires à réaliser leur marginalité. Le squat toulousain observé, pour sa part, semble avoir fonctionné comme une épreuve de vérité pour un système d'hospitalité, en révélant ses limites, mais aussi pour des squatters qui ont témoigné de leurs difficultés à se maintenir durablement dans un environnement qui ne leur était pourtant pas particulièrement hostile : c'est l'irruption de « la rue » dans l'espace d'habitat (« punks » qui viennent faire la fête) qui entraîne l'expulsion de tous.

Quels enseignements tirer de ces différents terrains d'observation ? Ils portent sur quatre points : les figures de SDF, la question de l'individuel et du collectif, le rôle des expérimentations sociales, les formes de « passage ».

Dès que des expériences, dans leur originalité, sont analysées, le phénomène «SDF» se dissout au profit de figures qui prennent l'allure d'habitants, de résidents, certes parfois «différents», ou rehaussés du qualificatif «notoires», mais qui se caractérisent par des capacités à «habiter» indéniables. À partir de valeurs partagées, des «passeurs» et des «SDF» négocient des formules d'habiter de manière toute pragmatique, en se donnant le temps de l'expérimentation dans des types de relations d'où la figure du donneur de leçon est exclue. En cours de processus de mobilité représentatif des valeurs de la modernité, ces «SDF» trouvent une forme de résidence en rapport avec leur situation de grande pauvreté, mais dont ils ont choisi certaines des modalités.

La dimension collective apparaît bien souvent comme dimension marquante dans la plupart des exemples traités. Mais ce qui se joue a généralement bien peu à voir avec la reproduction d'une communauté canonique totalitaire. Au contraire, la référence à un idéal communautaire s'avère relever essentiellement de la référence mythique, et celle-ci tend à s'estomper fortement avec le temps. Dans l'ensemble, les alternatives qui se prévalent de la communauté semblent participer à un processus d'individuation dans et par le collectif. La référence communautaire alimente une activité associative et les luttes de conquête que mènent les associations pour l'accès à l'urbain, et d'abord à la légitimité nécessaire à la mise en place de formules alternatives. Produire du temps avec de l'espace, en l'occurrence avec des lieux ouverts à cet effet, produire du collectif avec des individus tenus de se produire eux-mêmes, aussi pauvres soient-ils, produire de l'individuation avec du collectif transitoire, que celui-ci se réfère ou non à l'imaginaire communautaire : la formule n'est pas très loin de la façon dont les théories de l'insertion ont défini celle-ci dans le champ sociopolitique.

Les expérimentations sociales décrites révèlent qu'un autre usage de l'espace (on peut s'exposer entre soi mais dans l'intimité d'un espace séparé et collectivement sécurisé) permet de casser, au moins un moment, l'atomisation de l'errance urbaine en laissant entrevoir la possibilité de

formes plus collectives d'existence sans avoir à se défendre sans arrêt contre les risques de violence urbaine du fait d'une exposition sans fin dans l'espace public, et donc une possibilité d'activités communes dans la coopération. Elles permettent aussi, grâce à leur succès, de faire reconnaître des populations inaperçues ou occultées, ou stigmatisées au point d'être uniquement visibles par leur stigmate, et de légitimer des formes d'espace et d'action que les institutions trouvent inacceptables, faute d'être prévues dans l'univers juridique. Elles montrent également la nécessité d'une reconnaissance valorisante aussi bien par les autorités que par la société civile.

La fonction de « passeur » ne s'épuise pas dans l'exercice individuel d'une fonction d'accueil. Elle se construit dans des dynamiques collectives, inscrites dans la durée et marquées par des cycles qui donnent corps aux politiques publiques s'adressant aux personnes sans domicile. Leur action ne vise pas *l'animal laborans*, être dédié à la reproduction de ses conditions d'existence biologique, mais s'adresse plutôt à des êtres auxquels elles reconnaissent une capacité à agir, à prendre la parole et à participer non pas au « début de quelque chose, mais de quelqu'un, qui est lui-même un novateur » (Arendt). La redéfinition des relations entre individu et collectif ne se limite pas aux relations qui se nouent sur les lieux de squat, d'activité créative ou d'habitat. La fonction de passeur comporte une seconde dimension qui lie ces acteurs, professionnels ou bénévoles, aux réseaux locaux ainsi qu'aux institutions publiques, dans un processus complexe dont résulte une partie des réponses publiques en direction des gens de la rue : dans ce sens on peut parler de coproduction des réponses publiques.

• Observatoire Sociologique du changement (FNSP/CNRS UMR 7049) - Serge Paugam et Mireille Clémençon

Détresse et ruptures sociales. Enquête auprès des populations s'adressant aux services d'accueil, d'hébergement et d'insertion

L'enquête OSC-Fnars auprès des personnes s'adressant aux services d'accueil, d'hébergement et d'insertion, sur laquelle se fonde ce rapport, est intitulée *Personnes en détresse*. Nous entendons par cette expression les personnes qui ont rompu ou qui sont susceptibles de rompre les liens qui les rattachent aux autres et à la société dans son ensemble. Si la détresse renvoie toujours à une souffrance individuelle, autant physiologique que psychologique, nous avons fait l'hypothèse qu'elle a des causes sociales qu'il faut étudier en tant que telles.

Les personnes aidées par les nombreuses structures, notamment associatives qui interviennent dans le domaine de l'urgence et de l'insertion, sont nombreuses à avoir connu des ruptures, soit au cours de l'enfance, soit à l'âge adulte. Les acteurs qui œuvrent dans ces structures le soulignent couramment et se sentent souvent désarmés face à ces problèmes tant ils semblent complexes, voire parfois irrémédiables.

Parler de ruptures implique de connaître les liens fondamentaux qui rattachent l'individu à la société et de pouvoir les classer. Ces liens renvoient aux mécanismes de la socialisation, c'est-à-dire aux mécanismes par lesquels l'individu apprend à se définir lui-même en fonction des normes de la vie sociale et des attentes respectives de tous ceux avec il se trouve en relation.

On peut distinguer trois grands types de liens en référence auxquels il est possible de définir des types précis de ruptures : le lien de filiation, le lien d'intégration et le lien de citoyenneté.

Le *lien de filiation* correspond au lien de l'individu avec ce que les sociologues appellent la famille d'orientation, c'est-à-dire la famille qui contribue à l'éducation de l'enfant, celle qui lui permet de faire ses premiers apprentissages sociaux.

Le *lien d'intégration* relève de la socialisation secondaire au cours de laquelle l'individu entre en contact avec d'autres individus qu'il apprend à connaître dans le cadre de groupes divers et d'institutions.

Le *lien de citoyenneté* repose sur le principe de l'appartenance à une nation.

Par cette appartenance, la nation reconnaît à ses membres des droits et des devoirs et en fait des citoyens à part entière.

Nous avons tenté de vérifier plusieurs hypothèses dans cette recherche.

Les trois types de ruptures correspondent à des épreuves qui affectent profondément l'équilibre psychologique des hommes et des femmes qui en font l'expérience. Ces ruptures, dont certaines remontent à l'enfance, peuvent se cumuler au point de constituer pour les individus un obstacle réel à leur intégration sociale. Parce qu'elles sont interdépendantes, elles risquent d'apparaître successivement dans les trajectoires individuelles sous la forme d'un processus de disqualification sociale.

Enfin, ces ruptures se traduisent par des attentes et des comportements spécifiques à l'égard des institutions.

La population concernée

Il s'agit des personnes que l'on nomme les sans-domicile, mais aussi les personnes en grande difficulté que l'on peut estimer proches de cette catégorie, en particulier celles qui ont un logement, mais dont la situation reste précaire (population mal logée ou en logement temporaire). L'enquête par questionnaires s'est déroulée au cours de l'été 2000 et de l'hiver 2000/2001 de façon à prendre en compte l'effet saisonnier de la fréquentation des services d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

1 160 personnes, tirées au hasard, ont accepté de répondre entièrement au questionnaire sur la base du volontariat et de l'anonymat. Les enquêteurs n'ont éliminé personne : psychotiques, alcooliques, drogués actifs ou en substitution, auteurs de violences, personnes s'exprimant mal en français ont été interrogées dès lors qu'ils acceptaient de participer à l'enquête.

Le questionnaire comprend environ 300 questions.

Dans ce questionnaire ont été retenues des questions se rapportant aux trois types ruptures de liens sociaux présentés ci-dessus en insistant sur les difficultés dans l'enfance pour appréhender les éventuelles ruptures du lien de filiation et leurs effets sur l'ensemble de la trajectoire et des autres ruptures des individus interrogés.

Le rapport se compose de quatre chapitres.

Le premier analyse de façon descriptive et exploratoire qui sont les personnes aidées par les services d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Le second porte sur les cumuls des difficultés dans la jeunesse et à l'âge adulte.

Le troisième explore les trajectoires et les expériences vécues de l'engrenage des difficultés. Enfin, le quatrième aborde la question du recours des institutions et des formes de ruptures du lien de citoyenneté.

Qui sont les personnes aidées par les services d'accueil, d'hébergement et d'insertion ?

La comparaison des caractéristiques des personnes qui s'adressent aux services d'accueil, d'hébergement et d'insertion avec celles de la population générale apporte en elle-même des éléments d'appréciation sur les risques de connaître des difficultés économiques et sociales.

Ces premiers éléments permettent de mesurer l'écart de notre échantillon par rapport à la population générale d'âge comparable et de constater que celui-ci est souvent énorme.

Les personnes qui s'adressent aux services d'accueil, d'hébergement et d'insertion sont issues d'un milieu social assez modeste si l'on se réfère à la profession de leurs parents. Mais, par rapport à la population générale, elles ont surtout été proportionnellement beaucoup plus souvent marquées par des difficultés et des ruptures dès l'enfance, lesquelles ont pu entraîner par la suite des problèmes à la fois d'adaptation au système scolaire et d'intégration sociale et professionnelle. On peut parler ici d'une reproduction très forte des inégalités.

Les résultats de l'enquête révèlent l'intensité des problèmes rencontrés par les personnes de l'échantillon. Ils permettent également de souligner le caractère multiple des interventions dont elles ont pu faire l'objet : la justice, la prison, le social, la santé, la psychiatrie, autant de secteurs qui définissent l'étendue de l'environnement institutionnel de cette prise en charge.

La détresse psychologique

On peut faire l'hypothèse que si le chômage se traduit par une remise en question de la personnalité et des troubles psychologiques, d'autres difficultés peuvent avoir des effets similaires.

Les problèmes de santé psychologique ont été classés en trois grandes catégories : le manque d'estime de soi, l'angoisse et les troubles psychosomatiques et l'incapacité à faire face. Pour chacune de ces catégories, nous avons élaboré des indicateurs précis.

La fragilité et la rupture du lien familial

Parmi les difficultés durant la jeunesse et à l'âge adulte, plusieurs relèvent de l'environnement familial qui peut avoir été ou être encore perturbé. Le lien familial a été analysé dans cette étude à partir d'indicateurs comme la qualité des relations parentales et les problèmes de couple (instabilité, violence…).

L'isolement social

Pour étudier l'isolement social, plusieurs indicateurs ont été utilisés : l'impossibilité de se confier dans l'entourage qui concerne 24,2 % des personnes de l'échantillon ; l'impossibilité d'être aidé par l'entourage en cas de besoin qui touche 38,3 % de l'échantillon ; le sentiment d'être souvent seul(e) qui est éprouvé par 18 % des enquêtés.

Ces trois indicateurs renvoient à l'absence de sociabilité, mais aussi à la faiblesse des liens sociaux. Ne pas pouvoir se confier ou être aidé dans son entourage signifie non seulement être pauvre en termes de relations sociales, mais implique aussi le plus souvent une rupture dans le cycle d'échanges qui caractérise la vie sociale. Les personnes qui sont dans cette situation sont privées de toute possibilité de s'allier ou de s'opposer et ne peuvent donc pas parvenir à construire leur réseau d'appartenance et d'attachement à autrui.

L'engrenage des ruptures

Parmi les difficultés les plus souvent rencontrées, on trouve, par ordre décroissant, la chute des ressources (62 % de l'échantillon), la perte du logement (54,8 %), la perte de l'emploi (52,6 %) et la rupture du couple (52,5 %). L'ordre est différent selon les hommes et les femmes. Si la chute des ressources est pour les deux sexes la difficulté la plus rencontrée, les femmes sont plus nombreuses à citer la rupture du couple que les hommes (58,7 % contre 48,3 %). Les hommes, en revanche, sont plus nombreux à citer la perte de l'emploi (59,6 % contre 42,2 %).

Le rapport aux institutions

Les différents services qui interviennent dans le domaine de l'action sociale s'adressent en réalité à des publics variés. On peut parler ainsi d'un partage institutionnel de la pauvreté. Même dans le secteur de l'hébergement, les services offerts dans une ville se distinguent souvent les uns des autres par le type de prise en charge et par conséquent le type de " clientèle ".

Nos résultats indiquent que trois services en particulier, en l'occurrence celui de l'accueil de jour, celui de l'aide en matière de justice, et celui de l'accès aux droits sociaux prennent proportionnellement davantage en charge des personnes qui cumulent un nombre élevé de difficultés aussi bien dans la jeunesse qu'à l'âge adulte.

La confiance dans les institutions

Dans notre échantillon, 66,5 % font confiance aux associations d'aide aux personnes en difficulté, 64 % à la famille et 63 % aux travailleurs sociaux. Le score pour l'ANPE est plus faible puisque moins de 40 % des personnes interrogées lui font confiance. Enfin, on notera que 29 % seulement font confiance aux syndicats et 15,3 % aux hommes politiques. On peut donc conclure que globalement la population enquêtée semble avoir très faiblement convaincue de la possibilité d'améliorer leur situation par l'intermédiaire des acteurs traditionnels, syndicaux et politiques, des luttes sociales. On peut parler d'un processus de désillusion politique.

La confiance dans les institutions décroît fortement et de façon significative en fonction du nombre de difficultés rencontrées dans la jeunesse. Ce constat vaut pour toutes institutions sauf pour les journaux de rue.

Il faut en conclure que les attitudes à l'égard des institutions dépendent non seulement des problèmes auxquels les populations sont confrontées lorsqu'elles s'adressent à ces institutions, mais aussi des modes de socialisation depuis la jeunesse et des ruptures intervenues dans les apprentissages sociaux. Lorsque le lien de filiation et le lien d'intégration sont rompus ou fragilisés depuis l'enfance, il existe donc une forte probabilité que le lien de citoyenneté fondé sur la participation, au moins élémentaire, aux institutions qui reflètent la vie collective d'une nation, soit également rompu ou à la limite de l'être. Ainsi le processus de disqualification sociale caractérise la rupture progressive de ces trois grands types de liens, mais aussi le découragement, l'apathie et la dégradation de la santé psychologique de ceux qui en font l'expérience.

• Université catholique de Louvain-la-Neuve / Unité d'anthropologie et de sociologie - Bernard Francq

Les sans-abri entre égalité et différence : action collective et expériences innovantes

Qu'est-ce qui a changé depuis 1995 et la « honte des pauvres » ? C'est la question à laquelle nous avons essayé de répondre à travers une recherche dont l'objectif était, à partir de la rencontre de différents projets novateurs développés sur le terrain, d'évaluer les conditions de la participation des personnes concernées, de l'impact effectif des processus de concertation et de l'existence ou non d'espaces-temps d'expérimentation pour le développement de pratiques innovantes. Il est aussi de repérer les difficultés et les tensions qui traversent ces processus. Pour ce faire, une attention particulière est portée aux actions collectives qui se sont développées - depuis 1990 - dans la foulée des mobilisations du « Château de la Solitude » et de « la Croisade des sans-abri » pour l'obtention du minimex de rue.

La méthodologie

Le choix des opérateurs ou des initiatives a été dicté par le caractère relativement innovant de la démarche initiée, des projets développés, de la pédagogie ou des modes d'action mis en œuvre, permettant de donner une définition opérationnelle de l'innovation. A côté des réponses apportées de longue date, notamment par des structures et des acteurs plus « traditionnels » du secteur de l'aide aux personnes sans-abri (CPAS,. Maisons d'accueil, logement d'insertion, etc.), il s'agit d'acteurs institutionnalisés (publics et associatifs) ou organisés de manière informelle qui mettent en œuvre, soutiennent ou sollicitent des démarches, des actions, des projets originaux répondant à des besoins peu ou pas encore rencontrés, associant des personnes sans-abri dans une dynamique participative, s'appuyant sur des compétences particulières de ces dernières, privilégiant une approche collective. Ces quatre critères renvoient tous à la place centrale prise et/ou accordée aux personnes sans-abri en ce qui concerne les méthodes de travail, la pédagogie et les modes d'action des différents acteurs. Ils peuvent s'appliquer à des opérateurs, des pratiques, des projets qui voient le jour soit dans le cadre de structures publiques, soit dans un contexte associatif plus ou moins institutionnalisé, soit à partir d'initiatives informelles émergentes (qui viennent des personnes elles-mêmes) qui sont plus ou moins organisées, soutenues, accompagnées, soit encore dans une dynamique de partenariat associant au moins deux types d'acteurs parmi les trois cités.

Cette recherche n'ayant pas de prétention à l'exhaustivité ou à la représentativité, il s'agit bien plus d'analyser des exemples particulièrement significatifs susceptibles d'apporter un éclairage neuf sur les conceptions et les actions à destination d'un public sans-abri. Il est à noter également qu'à côté de ce travail de prospection auprès des opérateurs, une partie importante de notre démarche a consisté à être en prise avec l'événement. Un suivi particulier a été réalisé auprès de différentes actions collectives et d'événements significatifs

Trois configurations

La première partie est construite sur le repérage des configurations à l'œuvre au niveau de l'État comme au niveau des conduites des sans-abri. Quelle place ceux-ci occupent-ils dans une société où les conflits linguistiques ont pendant longtemps occupé le devant de la scène et ordonné l'agenda politique ? Comment les institutions se sont-elles créées autour d'un État social-démocrate ? Quelle place le fait associatif y a-t-il occupé et avec quelle singularité ? Qu'est-ce qui a fait qu'à un moment donné la pauvreté est apparue comme un problème national et urbain ? Quelles formes la citoyenneté a-t-elle prise dans ce contexte ? En quoi la question du logement a-t-elle ou non joué un rôle dans l'appréhension de certains conviendront de nommer « problématique du sans-abrisme » ? Autant de questions qui permettent de dégager une triple configuration. La manière dont l'État en Belgique a fait mouvement, passant d'un État social-démocratique à un État social actif permet de repérer une première configuration où l'orientation à l'action est dominée par l'urgence sociale. Ensuite, nous nous interrogeons sur la réduction qui a associé la ville au phénomène de la pauvreté. Une deuxième configuration y est repérable à travers un questionnement sur les liens entre citoyenneté et conception de l'espace. Les sans-abri y occupent une place tout à fait singulière,

ambivalente à travers la notion d' « habitant de la rue » en rapport avec le dilemme égalité-différence. Enfin, il s'agit de rendre compte de la place qu'occupe le logement et sa gestion entre les pouvoirs locaux, régionaux et le pouvoir fédéral. Une troisième configuration y est décelable dans les tensions entre efficacité et équité à travers la massification de la précarité et dans un couple qui associe « accueil et évitement » en matière de prise en charge sociale et territoriale de ceux qui sont avec ou sans domicile.

Luttes

La deuxième partie du rapport est consacrée aux luttes. À partir d'un relevé exhaustif des actions qui ont marqués la décennie des années 90 - croisade des sans-abri, pratiques diversifiées de squat, développement d'un habitat précaire dans les campings, actions de lutte contre les expulsions -, nous avons cherché à dégager la grammaire de l'action collective qui s'était développée pour, ensuite, nous attacher aux figures de l'engagement qui, de l'expérience mystique à différentes formes de sorties de la condition de SDF, traversent les actions. La question de savoir s'il y a du mouvement social dans les conduites des acteurs est primordiale dans cette partie. Ainsi, la bataille autour du *minimex* de rue ou de l'adresse de référence a été caractérisée par l'expression d'une dénonciation morale du traitement inégalitaire dont les sans-abri étaient plus l'objet que les sujets. Les répertoires d'action - de l'occupation à la grève de la faim - ont permis aux sans-abri et à leurs porte-parole de faire reconnaître leur existence, leur condition ou encore leur identité. Mais au fur et à mesure que l'action s'est déroulée, puis épuisée, la côté identitaire a pris le dessus avec l'affirmation d'une différence irréductible et inassimilable qui a empêché ces luttes à se déployer vers d'autres catégories - campeurs, squatteurs « culturels », sans-papiers -. Aucun de ces autres groupes ne sont vraiment venus rejoindre une lutte qui a fini par s'éparpiller dans des actions sporadiques et que les pouvoirs publics résolvaient rapidement en mettant un logement à la disposition de groupes de « squatteurs SDF ». Ceux-ci sont restés enfermés dans le dilemme égalité-différence.

Pratiques

La troisième partie passe en revue les différentes pratiques repérables au niveau de l'accueil comme à celui qu'il est coutume d'appeler en Belgique « accompagnement social ». Que ce soit dans les centres d'accueil ou dans les différentes expériences d'abri - de jour, de nuit -, la question de la complémentarité des actions est de mise. Elle prend des figures singulières : l'une non transférable mais fraternelle, l'autre plus professionnalisée et centrée sur la reconnaissance de l'usager comme sujet personnel ; une troisième qui, s'inspirant de l'expérience parisienne du Samu social, a échoué alors qu'une quatrième se mettait en place autour d'un projet de « relais social ». Un glissement qui s'est effectué va de l'alternative à la complémentarité des services et questionne l'enjeu que constitue la coordination des associations et des institutions publiques. Celle-ci paraît aujourd'hui indispensable à une action de qualité tant au plan de l'accueil qu'à celui des efforts qui sont développés par les associations et les institutions publiques pour répondre à la massification de la précarité dont les sans-abri restent la figure emblématique.

Index des noms des chercheur-e-s

Pascal Arduin, INED [page **35**]

Loïc Aubrée, CRESGE [page **21**]

Jean-Samuel Bordreuil, LAMES Université de Provence [page **39**]

Florence Bouillon, EHESS Marseille SHADYC [pages 39, **40**]

Mireille Clémençon, Observatoire Sociologique du changement (FNSP) [pages 14, **47**]

Serge Clément, CNRS CIEU (Centre interdisciplinaire d'études urbaines), Toulouse le Mirail [page **45**]

Dominique Desjeux, CERLIS [page **13**]

Marcel Drulhe, CERS (Centre d'études des rationalités et des savoirs), Université du Toulouse Le Mirail [page **45**]

Henk de Feijter, Université d'Amsterdam [page **33**]

François Fierro, PRISM (Pour la recherche en information sociale et médicale), Toulouse [page **45**]

Jean-Marie Firdion, INED [page **33**]

Bernard Francq, Université catholique de Louvain-la-Neuve / Unité d'anthropologie et de sociologie [page **50**]

Isabelle Fréchon, INED [page **35**]

Isabelle Garabuau-Moussaoui, CERLIS [page **13**]

Michel Giraud, GRS CNRS Université Lyon 2 [page **25**]

Elsa Guillalot, CERAT Grenoble [page **23**]

Hélène Hatzfeld, IDACTE-Interstices [page **32**]

Marc Hatzfeld, IDACTE-Interstices [page **32**]

Didier Lapeyronnie, LAPSAC Université Bordeaux 2 [page **42**]

Fabrice Liégard, LASAR (labo d'analyse socio-anthropologique du risque), Université de Caen [page **43**]

Laure Malicet-Chebbah, ENTPE direction de la recherche / Forméquip [page **23**]

Jean Mantovani, CNRS CIEU (Centre interdisciplinaire d'études urbaines), Toulouse 2 [page **45**]

Maryse Marpsat, INED [pages 12, 14, **35**]

Serge Paugam, LASMAS FNSP/CNRS [pages 12, 14, **47**]

Cécile Pavageau, CERLIS [page **13**]

Cécile Péchu, LAPSAC Université Bordeaux 2 [page **42**]

Pascale Pichon, CRESAL CNRS Université de Saint-Étienne [page **16**]

Marc Pons, In Situ Consultants, Toulouse [page **45**]

Isabelle Ras, CERLIS [page **13**]

Nadja Ringart, IDACTE-Interstices [page **32**]

Cécile Robert, CERAPS Université Lille 2 [page **23**]

Esther Sokolowski, CERLIS [page **13**]

Gilles Suzanne, LAMES Université de Provence [pages 39, **41**]

Nina Testut, CERLIS [page **13**]

Marine Vassort, LAMES Université de Provence [page **39**]

Pierre A.Vidal-Naquet, CERPE (centre d'étude et de recherche sur les pratiques de l'espace) [page **14**]

Muriel Villeneuve, LAPSAC Université Bordeaux 2 [page **42**]

Paul Wallez, CRESGE [page **21**]

Philippe Zittoun, CERAT Grenoble [page **23**]

Adresses des équipes

CERLIS, université René Descartes Paris V
45 rue des Saints Pères 750270 Paris cedex 6

CERPE (centre d'étude et de recherche sur les pratiques de l'espace-
22 rue Ornano 69001 Lyon cedex

CIEU CNRS, Université Toulouse Le Mirail
5 allée A. Machado 31058 Toulouse cedex

CRESAL CNRS Université de Saint-Étienne
6 rue Basses des Rives, 42100 Saint-Étienne

CRESGE
60 bd Vauban BP 109 59016 Lille cedex

ENTPE (école nationale des travaux publics de l'État) direction de la recherche / Forméquip
2 rue Maurice Audin 69518 Vaulx-en-Velin cedex

GRS (groupe de recherche sur la socialisation) CNRS Université Lyon 2
5 av Pierre Mendès-France 69676 Bron CEDEX 11

IDACTE-Interstices
5 rue Cels 75014 Paris

INED
27 rue du Commandeur 75675 Paris cedex 14

LAMES (Laboratoire méditerranéen de sociologie) Université de Provence
29 avenue Robert Schuman 13621 Aix-en-Provence cedex 1

LAPSAC Université Bordeaux 2
3 ter place de la Victoire 33076 Bordeaux cedex

LASAR (Laboratoire d'analyse socio-anthropologique du risque), Université de Caen
Esplanade de la Paix 14032 Caen cedex

ORSMIP (Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées)
37 allée Jules Guesde 31073 Toulouse cedex

OSC (Observatoire Sociologique du changement) FNSP/CNRS UMR 7049
Adresse postale : 27, rue Saint Guillaume, 75337 Paris Cedex 07

Université catholique de Louvain-la-Neuve / Unité d'anthropologie et de sociologie
17B/102 Champ Vallée Résidence du Lac 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Université d'Amsterdam, Institut de planification
Nieuwe Prinsengracht 130, 1018 VZ, Amsterdam, Pays-Bas

Annuaire réalisé par Cité + (Ghislaine Garin-Ferraz)
[cite.plus@wanadoo.fr]

Responsable du programme de recherche : Danielle Ballet
[danielle.ballet@equipement.gouv.fr]

Communication : Josette Marie-Jean-Robert
[josette.marie-jean-robert@equipement.gouv.fr]

Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction
Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche Nord 92055 La Défense cedex